

Bretagne, Ille-et-Vilaine
Saint-Malo
31 rue de la Balue

Lycée Jacques Cartier, 31 rue de la Balue (Saint-Malo)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA35132714

Date de l'enquête initiale : 2019

Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine des lycées de Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales :

Historique

D'abord une annexe du lycée Charcot et un lycée climatique

Le Lycée Jacques Cartier a ouvert ses portes en 1958. C'est dans un premier temps une annexe du lycée Charcot de Saint-Servan (les communes de Saint-Malo, Saint-Servan et Paramé fusionnent en 1967) destinée à l'enseignement des jeunes filles. Il devient "lycée d'État" en 1962, et accueille pendant quelques années des élèves à la santé fragile, venues d'autres régions, en tant que "lycée climatique" (on peut parfois lire "lycée de grand air").

La commune de Saint-Servan, avait construit, sous la direction de l'architecte Jules Morvan, entre 1883 et 1885, les bâtiments du lycée Charcot, devenu "simple" collège, en 1968, une fois que les élèves de second cycle l'ont quitté pour le lycée Jacques Cartier, devenu mixte.

Cette même commune avait acquis, dès 1947, pour 12 millions de francs, les sept hectares de terrain du parc de la malouinière de la Balue, dans lequel est implanté le lycée.

Louis Arretche, architecte

L'architecte en chef des Bâtiments civils et Palais nationaux, Louis Arretche, par ailleurs architecte en chef de la reconstruction de Saint-Malo en cours d'achèvement, est choisi pour dresser les plans. De l'ancien domaine, il ne conserve que la malouinière proprement dite mais s'efforce de sauvegarder, autant que possible, les arbres et les cheminements existants.

Un compte-rendu de la section spéciale des bâtiments d'enseignement du conseil général des Bâtiments de France, réunie le 16 octobre 1951, nous apprend que l'architecte a remis quatre esquisses pour le lycée climatique de Saint-Servan, et que le conseil donne un avis favorable à la 4^e de celles-ci. Ses membres estiment que le plan "dispersé" qu'elle propose est acceptable, bien que l'internat soit nettement séparé des externats, dans la mesure où l'architecte s'est efforcé "*d'implanter les bâtiments dans les parties les moins boisées du parc*". La même section approuve le projet d'ensemble le 20 mars 1952, ainsi que l'acquisition, par voie d'expropriation, pour une somme de 676 000 francs (indemnité de réemploi comprise), de 65 ares supplémentaires, le 19 janvier 1953.

Le compte-rendu d'une nouvelle réunion de ladite section, le 27 septembre 1954, nous indique que le coût total de l'opération est estimé à 600 millions de francs. La première tranche, en cours de réalisation, atteignant les 100 millions. Lors de cette réunion, les membres discutent quelque peu, mais acceptent *in fine* à l'unanimité, le choix de l'architecte de casser la monotonie des façades en différenciant les hauteurs d'allèges des fenêtres.

La construction de l'ensemble des bâtiments s'étale sur dix ans et s'achève par la livraison du gymnase, en 1964.

Lycée "Jacques Cartier"

Le lycée prend le nom de Jacques Cartier, le célèbre navigateur malouin, qui a entre autres exploré le premier, en 1534, le golfe du Saint-Laurent (arrêté ministériel du 12 janvier). Les villes de de Saint-Malo et de Saint-Servan avaient toutes deux émis un vœu en ce sens. Quelques années auparavant (délibération du conseil municipal du 24 avril 1960), Saint-Servan avait pourtant souhaité que le lycée se nomme Chateaubriand, dont la mère est décédée dans la malouinière de la Balue, en 1798. Elle espérait profiter ainsi "*d'une part de sa gloire littéraire*".

Le lycée aujourd'hui

Au bâti d'origine ont été ajoutés deux édifices nouveaux : l'un pour héberger le CDI, en 1989, l'autre les classes et laboratoires de sciences (Michel Grignou architecte, 2010). Le service de restauration a par ailleurs été profondément restructuré, en 2004-2005, par une équipe d'architectes composée de J.-M. Van Haecke et de l'atelier Perrin - Martin architectes, pour un montant de 2,7 millions d'euros.

Le lycée accueille en 2018-2019, 1209 élèves, dont 60 internes. Il reste marqué par son histoire de lycée de filles. Elles représentent en effet encore les deux tiers de l'effectif. Il prépare aux bacs généraux, à des bacs professionnels (accueil relation clients-usagers, prospection négociation suivi clients), technologiques (STMG, management gestion, gestion et finance, mercatique, ressources humaines et communication) ainsi qu'au BTS management des unités commerciales.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle (), 4e quart 20e siècle (), 1er quart 21e siècle ()

Dates : 1954 (daté par source), 1958 (daté par source), 1962 (daté par source), 1964 (daté par source), 1989 (daté par source), 2005 (daté par source), 2010 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Louis Arretche (architecte, attribution par source), Michel Grignou, Jean-Marie Van Haecke (architecte, attribution par source), Hervé Perrin (architecte, attribution par source), Laurent Martin (architecte, attribution par source)

Description

Contexte urbain et paysager

Le lycée Jacques Cartier est implanté dans le parc de près de 8 hectares, richement boisé, de la malouinière de la Balue, sur le territoire de l'ancienne commune littorale de Saint-Servan. Lors de sa construction, le parc situé le long de la route de Rennes est encore largement entouré de terres agricoles. Aujourd'hui, il est intégré dans un tissu urbain à dominante de maisons individuelles et d'immeubles d'habitation de quatre et cinq niveaux. Le bâti est dispersé à travers le parc. L'architecte l'a en effet implanté dans les parties les moins boisées, en périphérie de parcelle. Au nord sont situés les externats, à l'est les internats, au sud les logements, la restauration et l'ancienne infirmerie, aujourd'hui occupée par des services administratifs. Au centre demeure la malouinière.

Description et évolution du bâti.

La malouinière de la Balue, construite à partir de 1715 par Luc Magon, un négociant malouin, accueille le logement de fonction du chef d'établissement, son bureau et une partie de l'administration. En mai 1940, le Génie avait prévu d'y installer une école de mécaniciens télégraphistes. Le chef de bataillon Guével, chef du Génie, en avait dressé les plans. Mais la débâcle en décida autrement et la Balue fut occupée par l'armée allemande. Incendiée en 1943, elle a été reconstruite après guerre, avec de fortes modifications de la toiture. Les autres bâtiments de l'exploitation agricole, établis à travers le parc, affectés également par la guerre, n'ont pas été conservés, à l'inverse des chemins que l'architecte du lycée a essayé de maintenir. La malouinière fait l'objet d'un autre dossier d'étude.

Les bâtiments de Louis Arretche

L'architecte en chef des Bâtiments civils et Palais nationaux, Louis Arretche, est chargé d'établir les plans du lycée. La revue *L'Architecture française*, dans son n° 203-204 d'août 1959, décrit ainsi le projet (sous la plume de Louis Arretche lui-même, membre du comité de rédaction ?), sous le titre "Lycée de grand-air de Saint-Servan" :

"Les constructions neuves concernent l'externat et l'internat.

L'externat comporte trois bâtiments (classes du premier cycle - classes spécialisées - classes du second cycle) et un gymnase.

L'internat comporte deux bâtiments de dortoirs avec salles d'études et foyers, une infirmerie avec centre médico-social, les réfectoires avec cuisines et annexes, les logements du personnel, le logement du gardien.

Dans la disposition des bâtiments comme dans les aménagements extérieurs, on a tenu compte de la configuration du terrain et des chemins existants dont la plupart ont été conservés.

Construction.

Murs composites à parement de moellon de béton de granit et contre-parement en béton de gravillon banché. Planchers en béton armé avec hourdis en terre cuite. Ossature, poutres, chaînages, escaliers en béton armé. Appuis de baies, consoles et bandeaux en béton moulé brut de décoffrage. Cloisons en parpaings de ciment ou briques creuses. Enduits extérieurs en mortier bâtard.

Couverture en zinc sur voligeage jointif et feutre bitumineux, portée par une charpente en sapin.

Menuiseries extérieures en niangon. Revêtement de sol en grès cérame.

Chauffage à eau chaude pulsée et convecteurs. Régulation automatique par pendules."

Il convient d'ajouter à cette description précise, que les trois bâtiments de l'externat, reliés entre eux, ont un plan en double équerre et qu'une haute cheminée, implantée dans l'un des angles, domine cet ensemble. L'architecte a par ailleurs pris le

parti d'élévation r+1 - à l'exception d'un internat r+2, et des logements. Les barres sont donc de faible hauteur, alors que la production standardisée conduit généralement à généraliser les élévations r+2 et r+3. Autre choix fort de l'architecte, que ne souligne pas la revue : les bâtiments sont reliés par de longues galeries de circulation en béton, portées par de fines colonnes en béton moulé dont les marques de coffrage ne sont pas sans évoquer les rainures des colonnes grecques.

Le service de restauration a été restructuré par Jean-Marie Van Haecke et l'atelier Perrin-Martin architectes en 2005 : création d'un hall d'accueil, d'une cafétéria, de quatre salles de restaurant et aménagement d'un self pour 1200 couverts.

Les constructions contemporaines

Un CDI (bâtiment B4) prend place, en 1989, entre les externats et l'internat, en avant du bâtiment central des premiers, dont cache assez largement la façade est. Ce bâtiment est en rupture avec l'ensemble : formes courbes, matériaux de revêtement blancs.

A l'inverse, en 2010, pour le nouveau bâtiment scientifique (bâtiment B6), l'architecte Michel Grignou renoue avec le plan rectangulaire et les tons marrons des façades - certes bardées de métal et de panneaux solaire utilisés comme brise-soleil. Il manifeste ainsi un souci d'intégration au bâti existant que conforte le choix d'une élévation r+2 et de pilotis en rez-de-chaussée. Ces derniers permettent en outre d'articuler harmonieusement le préau aux galeries de circulation.

Décoration au titre du 1% artistique

La décoration du lycée au titre du 1% est très riche. Elle a été confié à Antoniucci Volti qui a créé une statue, plusieurs bas-relief en céramique et une longue frise dans le réfectoire. Elle est présentée dans un autre dossier.

Collections pédagogiques

Le lycée possède quelques objets d'enseignement des sciences. La collection de papillons mérite d'être signalée.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton ; béton, béton armé ;

Matériau(x) de couverture : béton en couverture, zinc en couverture

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la région (Code : 0350048M)

Un des lycées construits par Louis Arretche, architecte en chef de la reconstruction de Saint-Malo

Le lycée Jacques Cartier, à l'origine "lycée climatique", annexe pour les jeunes filles du lycée Charcot, est un des cinq lycées bretons dont les plans furent donnés par Louis Arretche, architecte en chef des Bâtiments civils et Palais nationaux. Il est implanté sur la commune de Saint-Servan, quelques années avant sa fusion avec Saint-Malo, ville dont Arretche a dirigé la reconstruction.

Le lycée prend place dans un parc boisé de près de 8 hectares, celui de la "malouinière" de la Balue, dont les bâtiments, construits en 1715, hébergent aujourd'hui encore une partie de l'administration ainsi que le logement du chef d'établissement. La qualité du plan masse et de l'architecture de cet ensemble scolaire lui valent d'être publié dans la revue *L'Architecture française*, en 1959. La construction, débutée en 1954, est alors en cours. Elle s'achève en 1964, année de la livraison du gymnase.

Ce lycée est doté d'un vaste programme de décoration au titre du 1% artistique, confié à l'artiste Antoniucci Volti. La décoration fait l'objet d'un dossier séparé.

L'établissement a été agrandi de deux bâtiments : un CDI et un externat scientifique.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Comité général des bâtiments de France**

AN : F 21/6567. Comité général des bâtiments de France. 1951-1956.

Archives Nationales : F21/6567

- **Archives municipales de Saint-Malo différentes cotes.**

Archives municipales de Saint-Malo : 2Fi5-34 ; 2Fi6-188-1 ; 2Fi6-188-2 ; 2Fi 188-3 ; 2Fi5/1306 ; 2Fi5/1309 ; 2Fi5/1310 ; 2Fi5/1311 ; 2Fi5/1312 ; 2Fi5/1315 ; 2Fi5/1316 ; 2Fi5/1317 ; SSD42 ; SSD46

Bibliographie

- **Dictionnaire des lycées publics de Bretagne. Geriadur liseoù publik Breizh. Histoire, culture, patrimoine**

BRANCHEREAU, Jean-Pierre, CROIX, Alain, GUYVARCH, Didier, PANFILI, Didier. *Dictionnaire des lycées publics de Bretagne. Geriadur liseoù publik Breizh. Histoire, culture, patrimoine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 656 p.

- **Lycée de grand-air de Saint-Servan**
"Lycée de grand-air de Saint-Servan", in *l'Architecture Française*, n°203-204, août 1959, pp. 44-46.
- **La décoration au titre du 1% en Bretagne.**
Joyault [Elisabeth], *La décoration au titre du 1% en Bretagne*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, Rennes, Université rennes 2, 1994, 3 volumes.
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)
- **Louis Arretche**
Amouroux [D.], *Louis Arretche*, Éditions du patrimoine / Centre des monuments nationaux, collection Carnets d'architectes, Paris, 2010, 192 p.
- **Saint-Malo, 2000 ans d'Histoire.**
Fouquieron Gilles, *Saint-Malo, 2000 ans d'Histoire*, Saint-Malo, 2 vol., 1661 p.

Liens web

- Site officiel du lycée : <http://www.lyceejacquescartier.fr/>

Annexe 1

Lycée de grand-air de Saint-Servan_l'Architecture Française n° 203-204_août 1959 :

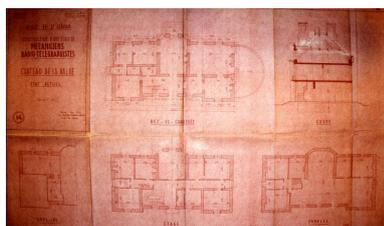
[Lien PDF](#)

Annexe 2

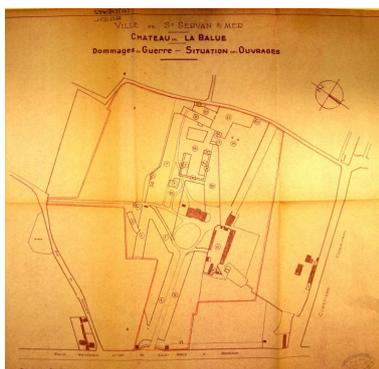
ST MALO_LYCEE JACQUES CARTIER_PLAN-Topo 2018 :

[Lien PDF](#)

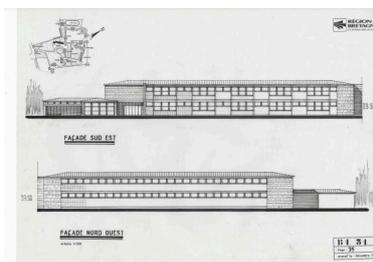
Illustrations



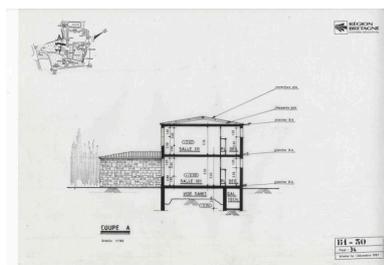
Construction d'une école de mécaniciens radio-télégraphistes. Château de la Balue. État actuel (mai 1940).
IVR53_20193505724A0



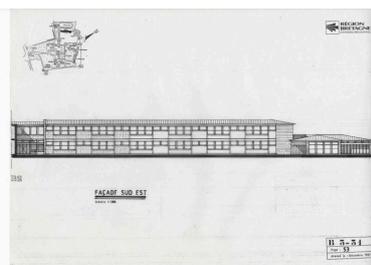
Ville de Saint-Servan-sur-Mer. Château de la Balue. Dommages de Guerre - Situation des ouvrages.
IVR53_20193505723A1



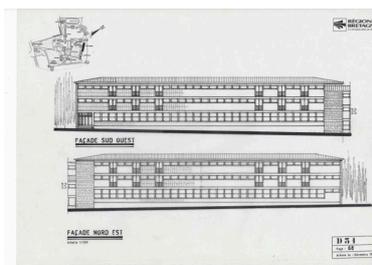
Élévations des façades de l'externat B1 et de la salle des fêtes.
Dess. Antoine Salmon
IVR53_20193505726A3



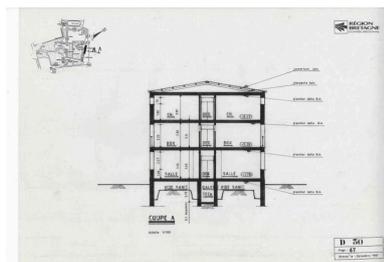
Coupe sur le bâtiment B1. La desserte des salles de classe des externats s'effectue par des couloirs latéraux.
 Dess. Antoine Salmon
 IVR53_20193505725A3



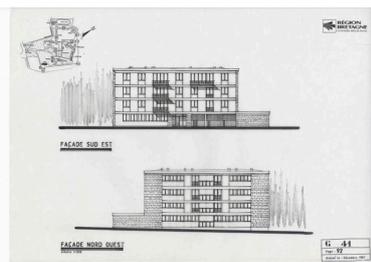
Élévation de la façade sud-est du bâtiment d'externat B3.
 Dess. Antoine Salmon
 IVR53_20193505727A3



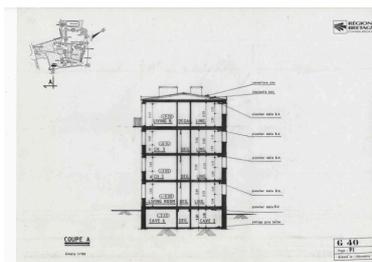
Élévations des façades de l'internat D.
 Dess. Antoine Salmon
 IVR53_20193505729A3



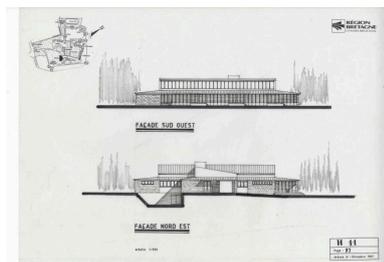
Coupe de l'internat D. Les chambres, les études et les foyers sont desservies par des couloirs centraux.
 Dess. Antoine Salmon
 IVR53_20193505728A3



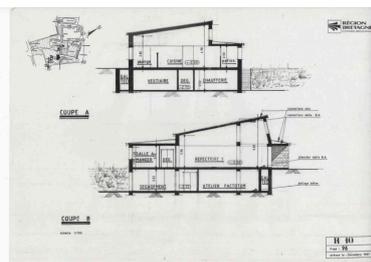
Élévations des façades du bâtiment G, logements.
 Dess. Antoine Salmon
 IVR53_20193505731A3



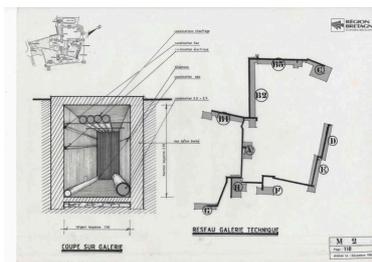
Coupe sur le bâtiment G, logements.
 Dess. Antoine Salmon
 IVR53_20193505730A3



Élévations des façades du bâtiment H, service de restauration.
 Dess. Antoine Salmon
 IVR53_20193505733A3



Coupe sur le bâtiment H, service de restauration.
 Dess. Antoine Salmon
 IVR53_20193505732A3



Réseau de galeries techniques et coupe sur galerie.
 Dess. Antoine Salmon
 IVR53_20193505734A3



Vue de la façade ouest de la "malouinière" de la Balue, actuellement administration et logement de direction.
 Carte postale "HLM".
 IVR53_20193505719X



Façade ouest de la "malouinière" de la Balue, actuellement administration et logement de direction. A gauche, l'extrémité sud de l'externat B2.
 IVR53_20193505720X



Vue partielle de la façade ouest de la "malouinière" de la Balue, actuellement administration et logement de direction, et de quelques uns des arbres du parc.
 IVR53_20193505721X



Vue partielle de la façade sud du bâtiment d'externat B1, de la façade ouest de la "malouinière" et du parc.
IVR53_20193505722X



Vue aérienne oblique prise depuis le sud. Le lycée, situé en ville, dans un tissu à dominante d'habitations (maisons individuelles et immeubles R+3), est implanté dans un parc boisé.
Phot. Panoramic Bretagne
IVR53_20193505669NUCA



Vue aérienne prise du sud-est, au cours de la construction du bâtiment scientifique (2010). A l'arrière plan, la baie de Saint-Malo.
Phot. Panoramic Bretagne
IVR53_20193505717NUCA



Vue d'ensemble : façade sud de l'externat B1 (Louis Arretche, architecte) et façade ouest de la Malouinière de la Balue.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501484NUCA



La malouinière de la Balue (administration et logement du proviseur), façade est.
Phot. Panoramic Bretagne
IVR53_20193505718NUCA



"Malouinière" de la Balue (administration, logement de direction), façade ouest.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505709NUCA



Serre mitoyenne, au sud de la malouinière, implantée à l'emplacement de l'ancienne orangerie de la "malouinière".
Noter la structure en béton.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501463NUCA



Serre mitoyenne, au sud de la malouinière : détail.
Noter la structure en béton.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501462NUCA



Vue d'ensemble : le parc, une galerie de circulation, l'internat.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501476NUCA



Vue d'ensemble prise depuis l'est. Pôle sciences, CDI, externat B3.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501472NUCA



Externat B1 et B2 et galerie de liaison, vue d'ensemble prise du sud-ouest.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505710NUCA



Externat (B2), façade ouest.
Louis Arretche, architecte.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505693NUCA



Détail sur l'entrée de la galerie de liaison entre les bâtiments B1 et B2 (externats), côté sud. Louis Arretche, architecte. Sur le mur pignon, bas-relief d'Antoniucci Volti.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501447NUCA



Entrée de l'externat B1.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501481NUCA



Jonction à angle droit des externats B2 et B3. Louis Arretche, architecte.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501475NUCA



La cheminée monumentale, bâtiment B2 (externat). Louis Arretche, architecte. Bas-relief d'Antoniucci Volti. A l'arrière plan, le CDI construit postérieurement.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501450NUCA



Externat B3 : façade sud et entrée. Noter les claustras en béton. Louis Arretche, architecte.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501467NUCA



Bâtiment B3, externat : entrée située à l'est (vue prise du sud). Louis Arretche, architecte.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505699NUCA



Salle des fêtes, située à l'extrémité ouest du bâtiment B1 (externat), façade sud. Louis Arretche, architecte.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505690NUCA



Façade ouest de la salle des fêtes, positionnée à l'extrémité de l'externat B1. Noter les claustras en béton. Louis Arretche, architecte.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501482NUCA



Bâtiment E (internat filles et externat), vue de l'angle sud-ouest, galerie de circulation et parc.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505671NUCA



Pignon nord et façade ouest de l'internat. Noter l'animation de l'ensemble : juxtaposition de deux barres mitoyennes décalées, traitement varié de la trame, variation de hauteur...
Louis Arretche, architecte.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501456NUCA



Jonction des deux barres mitoyenne décalées de l'internat (D et E). Noter notamment le décalage d'un demi-niveau. Louis Arretche, architecte.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501457NUCA



Façade sud de la restauration scolaire. Louis Arretche, architecte, restructuration Jean-Marie Van Haecke et atelier Perrin-Martin, architecte, 2005.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501459NUCA



Bâtiment de la restauration (H), vue prise du sud-ouest. Louis Arretche, architecte.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505713NUCA



Façade sud du gymnase. Noter le dessin de la verrière et l'alternance de verticales et d'horizontales. Louis Arretche, architecte.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501469NUCA



Façade sud de la loge d'entrée, Louis Arretche, architecte.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501485NUCA



Façade sud des logements. Louis Arretche, architecte.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501460NUCA



Garage à vélos désaffecté, Louis Arretche, architecte.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505700NUCA



Les galeries et le petit jardin forment un écrin pour la sculpture en ronde-bosse, en pierre d'Euville, d'Antoniucci Volti. Un bel exemple de dialogue entre l'art et l'architecture.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501466NUCA



Galerie de circulation extérieure
(Louis Arretche architecte).
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501433NUCA



Galerie de circulation dans le parc.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501479NUCA



Galleries de circulation extérieures
(Louis Arretche architecte).
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501435NUCA



Galerie de circulation extérieure
(Louis Arretche architecte).
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501436NUCA



Croisement de galeries de circulation
extérieures. A l'arrière plan,
l'une des entrées du bâtiment B2.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501451NUCA



Portail réalisé par le ferronnier d'art
Raymond Subes (1% artistique).
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501486NUCA



Portail réalisé par le ferronnier d'art
Raymond Subes (1% artistique).
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501487NUCA



Détail sur une façade :
noter les baies à impostes.
Louis Arretche, architecte.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501478NUCA



Bandeau de 5 fenêtres.
Louis Arretche, architecte.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501477NUCA



Détail sur un bandeau de fenêtres.
Louis Arretche, architecte.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501458NUCA



Menuiseries extérieures
d'origine : une porte d'accès.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505670NUCA



Porte d'entrée. Menuiserie métallique
d'origine. Louis Arretche, architecte.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501468NUCA



Couloir de distribution latéral.
Noter les impostes qui permettent
un double éclairage naturel des
salles. Louis Arretche architecte.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501441NUCA



Un couloir d'internat parqueté.
Les internats sont desservis
par des couloirs centraux.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505679NUCA



Couloir et entrée d'une salle.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501432NUCA



Cage d'escalier. Louis Arretche, architecte.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501480NUCA



Cage d'escalier dans l'internat à la jonction entre les deux parties. Noter le décalage d'un demi-niveau. Louis Arretche architecte.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501443NUCA



Mobilier dans le parc. A droite, façade sud du bâtiment O.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505683NUCA



Lavabos de la salle de dessin.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505677NUCA



Intérieur d'une salle de classe dans un bâtiment d'internat : parquet et estrade.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505678NUCA



Chambre d'internat réhabilitée.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505680NUCA



Façade est du centre d'information et de documentation.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501470NUCA



Façade est du centre d'information et de documentation : détail.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501473NUCA

Galerie technique souterraine.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505676NUCA



Vue d'ensemble prise du nord :
cour, pôle sciences et CDI.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501474NUCA



Vue intérieure du centre de
documentation et d'information.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505695NUCA



Façade sud du pôle sciences (B6).
Michel Grignou, architecte, 2010.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501455NUCA



Façade nord du pôle sciences (B6).
Michel Grignou, architecte, 2010.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501471NUCA



Pignon ouest du pôle sciences (B6).
Michel Grignou, architecte, 2010.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501454NUCA



Hall du pôle sciences (B6).
Michel Grignou, architecte, 2010
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501453NUCA



Hall et escalier dans le
pôle sciences (B6). Michel
Grignou, architecte, 2010
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501452NUCA



Salle de sciences du bâtiment
O construit en 2010.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505706NUCA



Mobilier d'une salle de sciences
du bâtiment O construit en 2010.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505707NUCA



Un laboratoire du pôle sciences
(bâtiment O) construit en 2010.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505705NUCA



Élément des collections de
sciences naturelles, papillons
Chrysiridia rhipheus de Madagascar.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505708NUCA



Collège Charcot, ancien lycée de
Saint-Servan, jusqu'au départ des
classes de second cycle pour le
lycée Jacques Cartier, en 1968.
Jules Morvan architecte, 1886.
Phot. Thierry Goyet
IVR53_20193505716NUCA



Statue en ronde-bosse en pierre
d'Euville d'Antoniucci Volti.
Phot. Delia Gaulin-Crespel
IVR53_20193501464NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Lycées de Bretagne (enquête thématique régionale en cours...) (IA35132658)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Décoration au titre du 1% du lycée Jacques Cartier (Saint-Malo) (IM35025055) Bretagne, Ile-et-Vilaine, Saint-Malo, 31 rue de la Balue

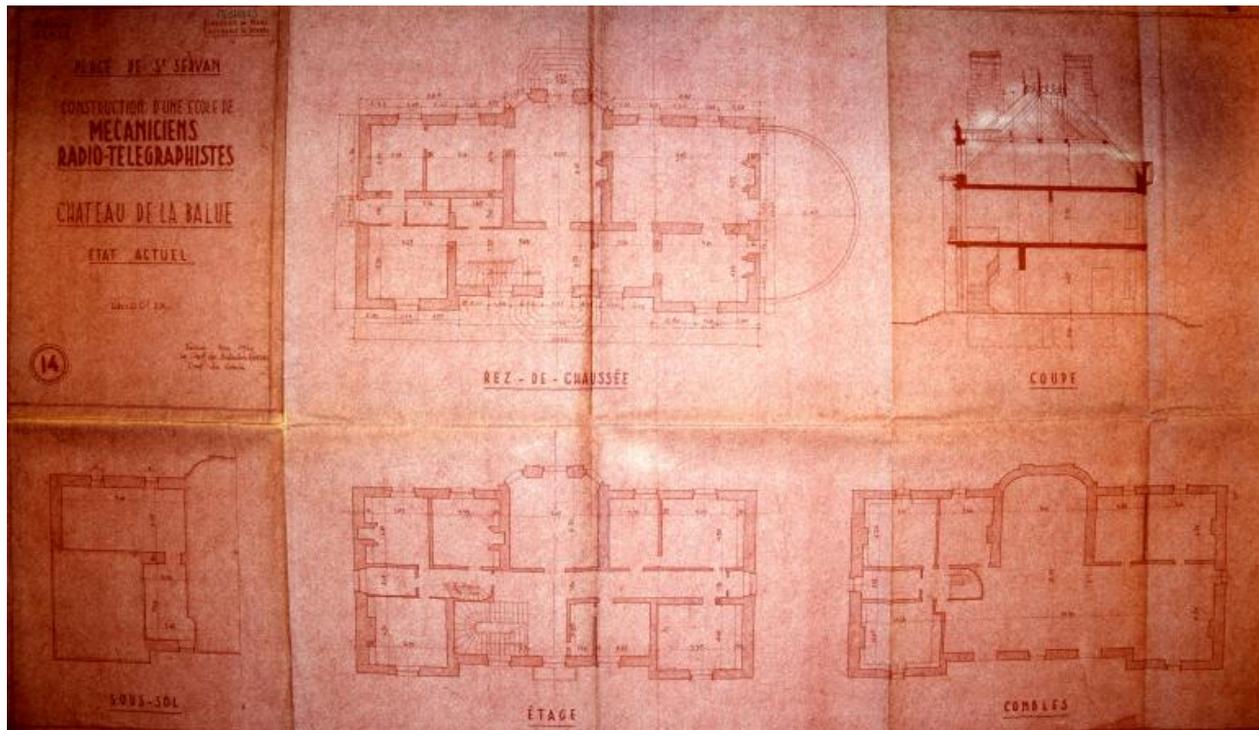
Collections pédagogiques du Lycée Jacques Cartier, 31 rue de la Balue (Saint-Malo) (IM35025070) Bretagne, Ile-et-Vilaine, Saint-Malo, 31 rue de la Balue

Moulage de l'Agrippa de Gabies (intégralité), lycée Jacques Cartier (Saint-Malo) (IM35025085) Bretagne, Ile-et-Vilaine, Saint-Malo, 31 Rue de la Balue

Oeuvre(s) en rapport :

Demeure, dite Malouinière de la Balue (Saint-Malo) (IA35132731) Bretagne, Ile-et-Vilaine, Saint-Malo, 31 rue de la Balue

Auteur(s) du dossier : Thierry Goyet
Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Construction d'une école de mécaniciens radio-télégraphistes. Château de la Balue. État actuel (mai 1940).

Référence du document reproduit :

- **Construction d'une école de mécaniciens radio-télégraphistes. Château de la Balue. État actuel (mai 1940).**

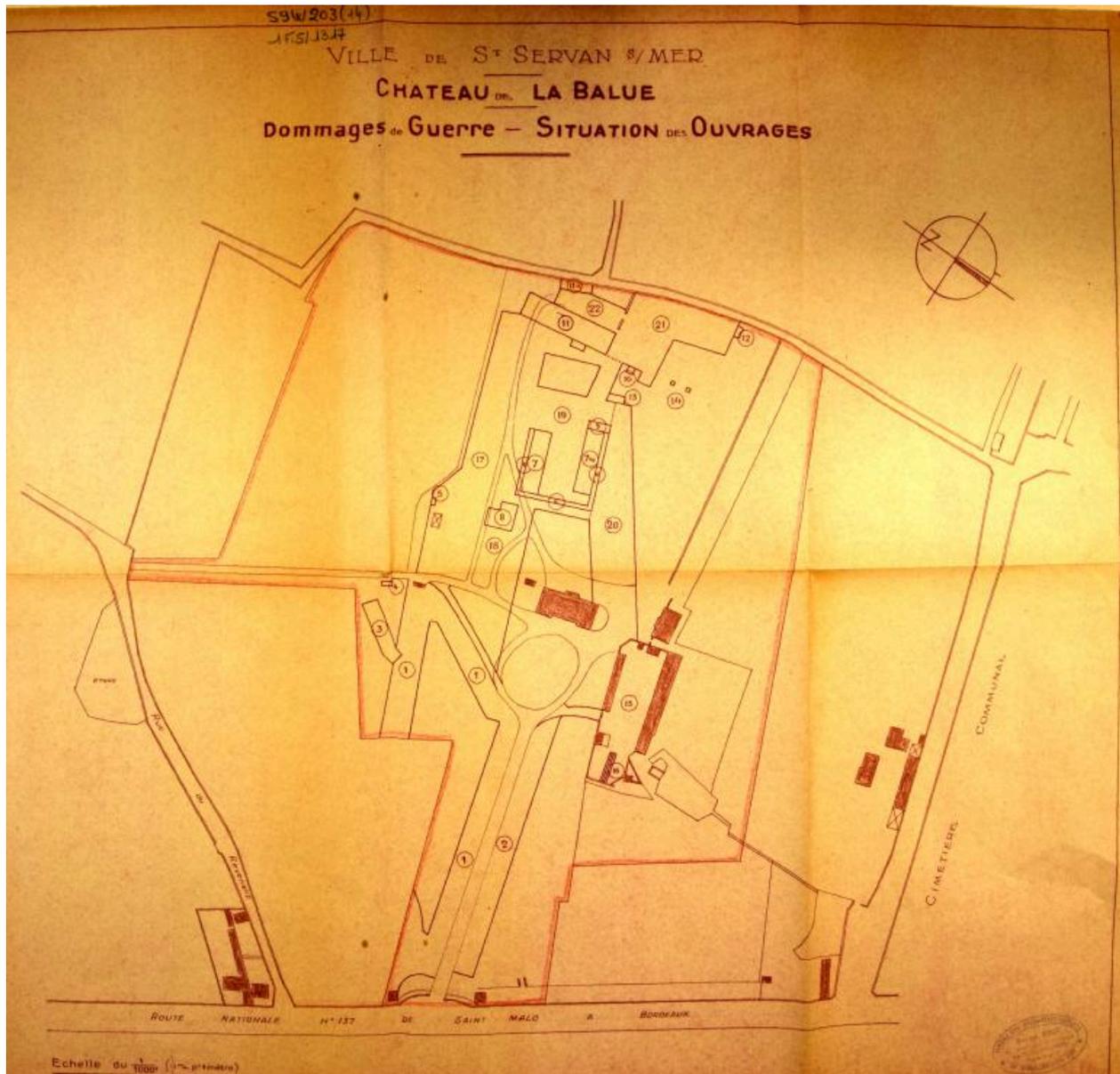
Archives municipales de Saint-Malo : 1Fi5/1313. *Construction d'une école de mécaniciens radio-télégraphistes. Château de la Balue. État actuel (mai 1940).* Chef de bataillon Guevel, mai 1940.

Archives municipales de Saint-Malo : 1Fi5/1313

IVR53_20193505724A0

(c) Ville de Saint-Malo

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ville de Saint-Servan-sur-Mer. Château de la Balue. Dommages de Guerre - Situation des ouvrages.

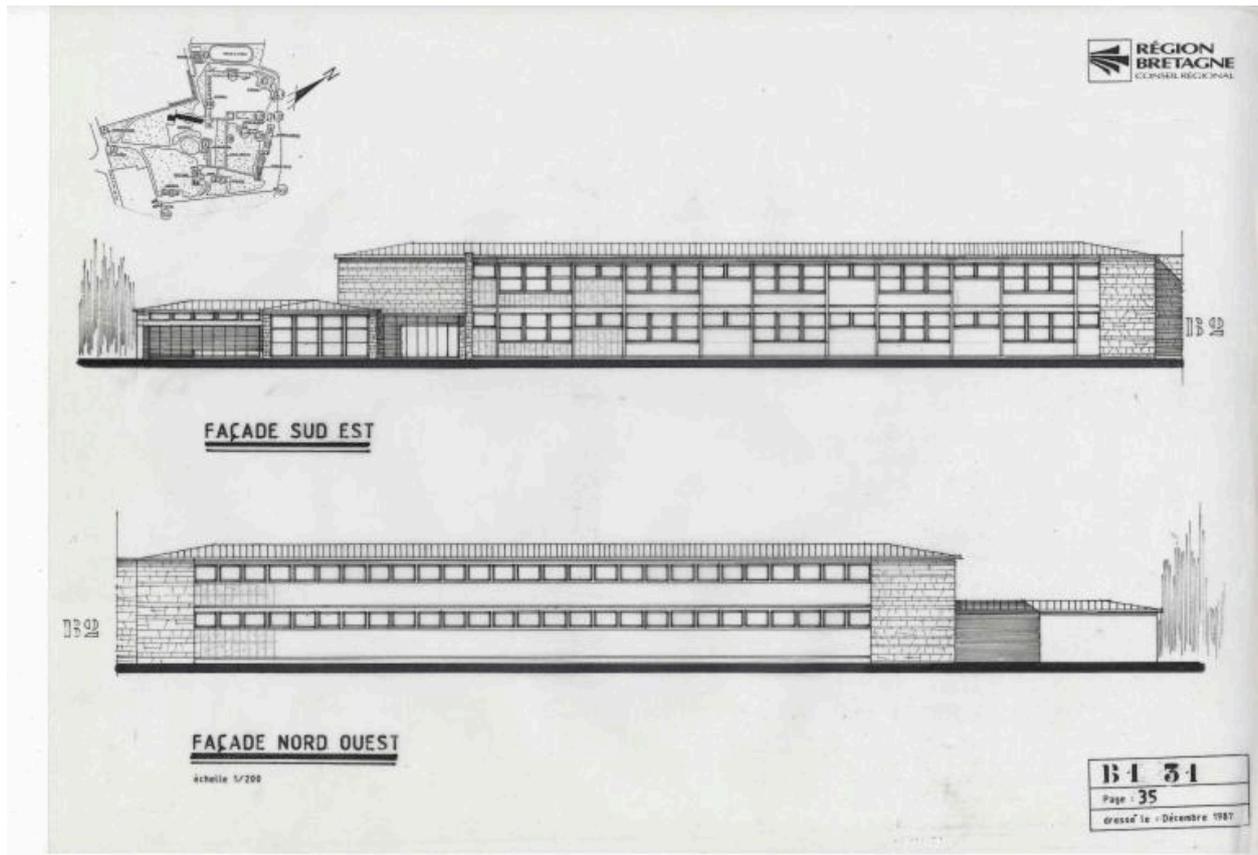
Référence du document reproduit :

- **Ville de Saint-Servan-sur-Mer. Château de la Balue. Dommages de Guerre - Situation des ouvrages.**
Archives municipales de Saint-Malo : 1Fi5/1317. *Ville de Saint-Servan-sur-Mer. Château de la Balue. Dommages de Guerre - Situation des ouvrages.* SN, SD (ca. 1950).
Archives municipales de Saint-Malo : 1Fi5/1317

IVR53_20193505723A1

(c) Ville de Saint-Malo

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élévations des façades de l'externat B1 et de la salle des fêtes.

Référence du document reproduit :

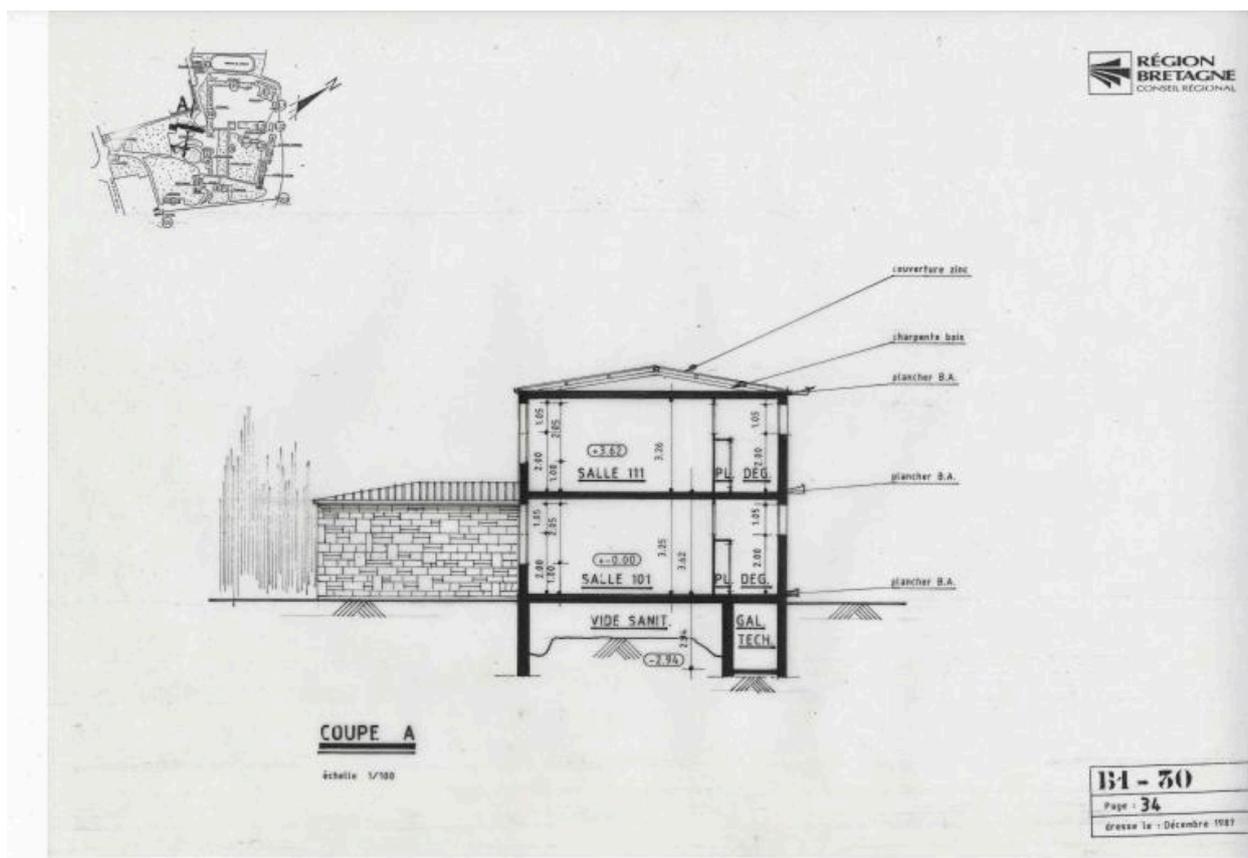
- **Lycée Jacques Cartier. État actuel. Décembre 1987.**
Archives de la direction de l'immobilier et de la logistique du Conseil régional de Bretagne : non coté. *Lycée Jacques Cartier. État actuel.* Jacques Salmon, décembre 1987.

IVR53_20193505726A3

Auteur de l'illustration : Antoine Salmon

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe sur le bâtiment B1. La desserte des salles de classe des externats s'effectue par des couloirs latéraux.

Référence du document reproduit :

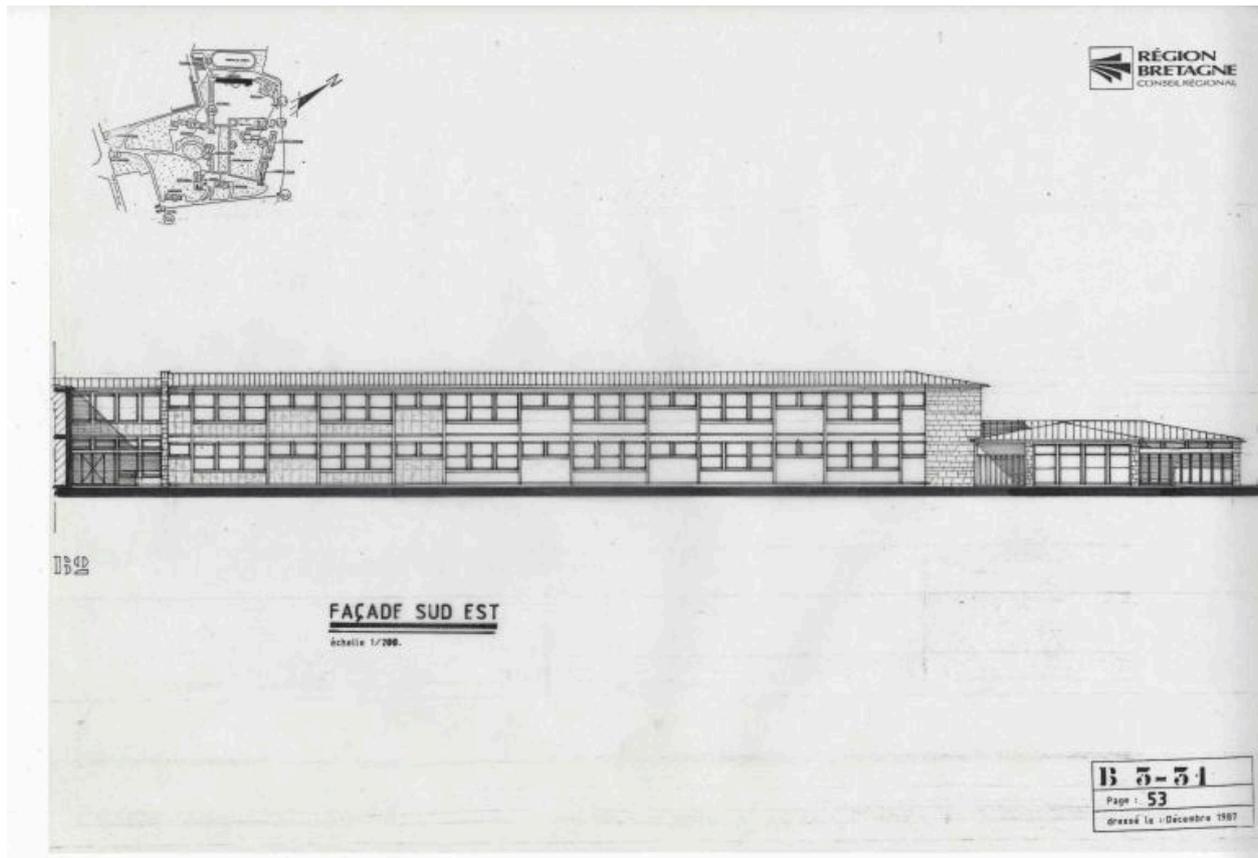
- **Lycée Jacques Cartier. État actuel. Décembre 1987.**
Archives de la direction de l'immobilier et de la logistique du Conseil régional de Bretagne : non coté. *Lycée Jacques Cartier. État actuel.* Jacques Salmon, décembre 1987.

IVR53_20193505725A3

Auteur de l'illustration : Antoine Salmon

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élévation de la façade sud-est du bâtiment d'externat B3.

Référence du document reproduit :

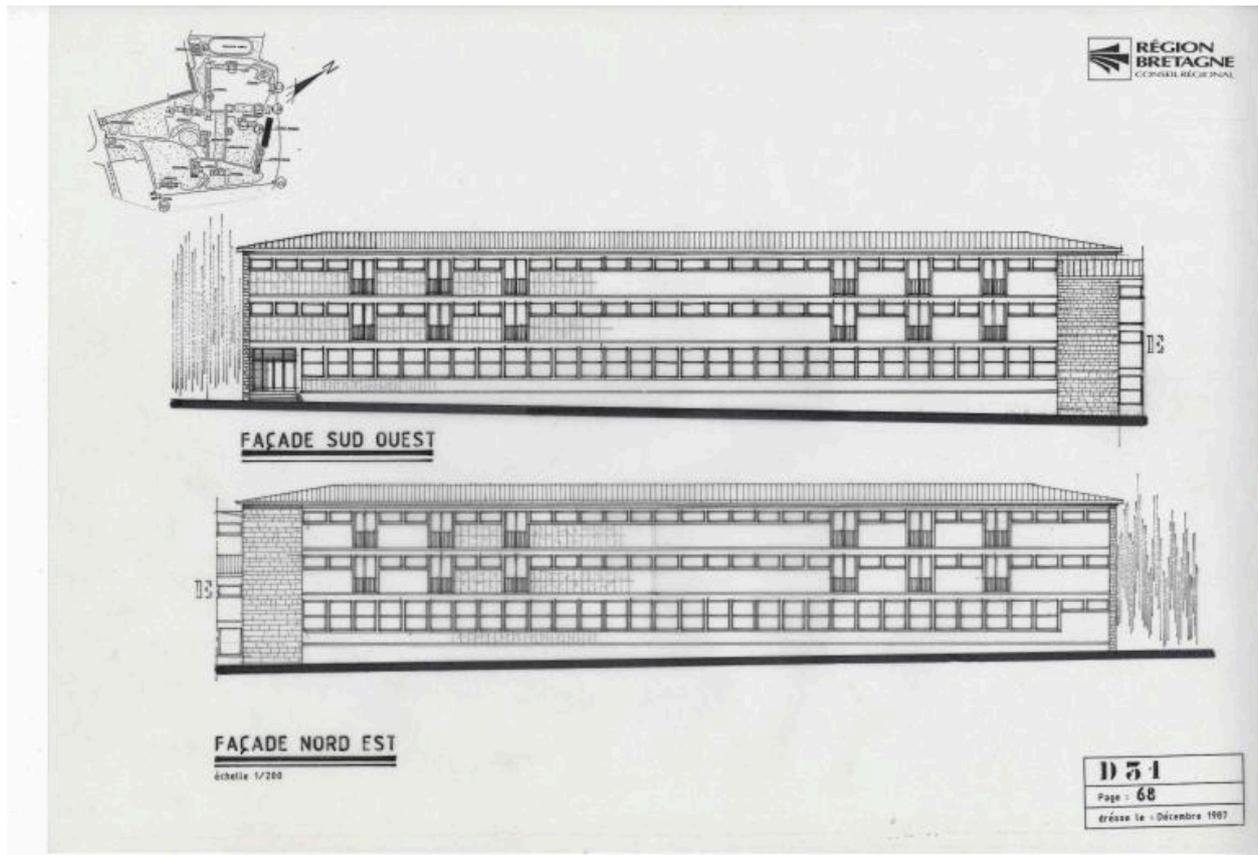
- **Lycée Jacques Cartier. État actuel. Décembre 1987.**
Archives de la direction de l'immobilier et de la logistique du Conseil régional de Bretagne : non coté. *Lycée Jacques Cartier. État actuel.* Jacques Salmon, décembre 1987.

IVR53_20193505727A3

Auteur de l'illustration : Antoine Salmon

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élévations des façades de l'internat D.

Référence du document reproduit :

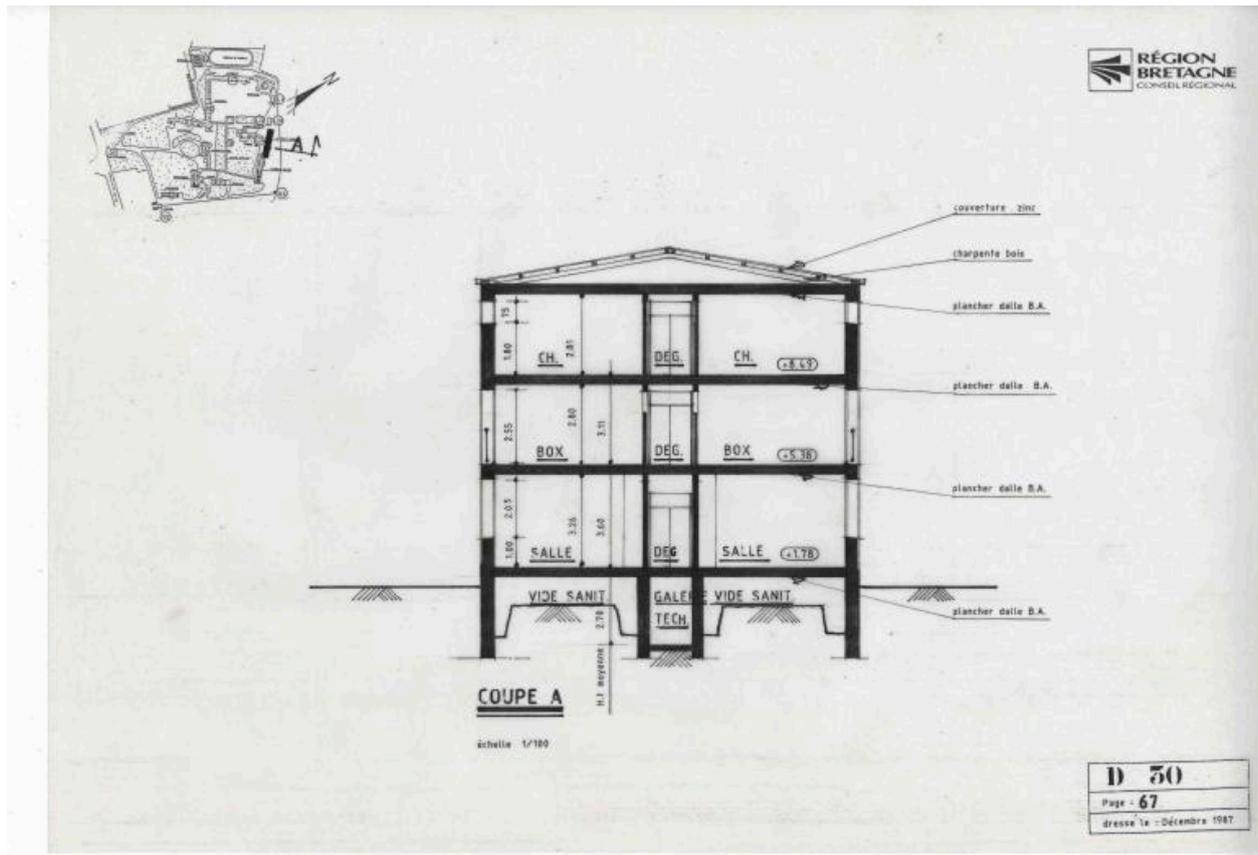
- **Lycée Jacques Cartier. État actuel. Décembre 1987.**
Archives de la direction de l'immobilier et de la logistique du Conseil régional de Bretagne : non coté. *Lycée Jacques Cartier. État actuel.* Jacques Salmon, décembre 1987.

IVR53_20193505729A3

Auteur de l'illustration : Antoine Salmon

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe de l'internat D. Les chambres, les études et les foyers sont desservies par des couloirs centraux.

Référence du document reproduit :

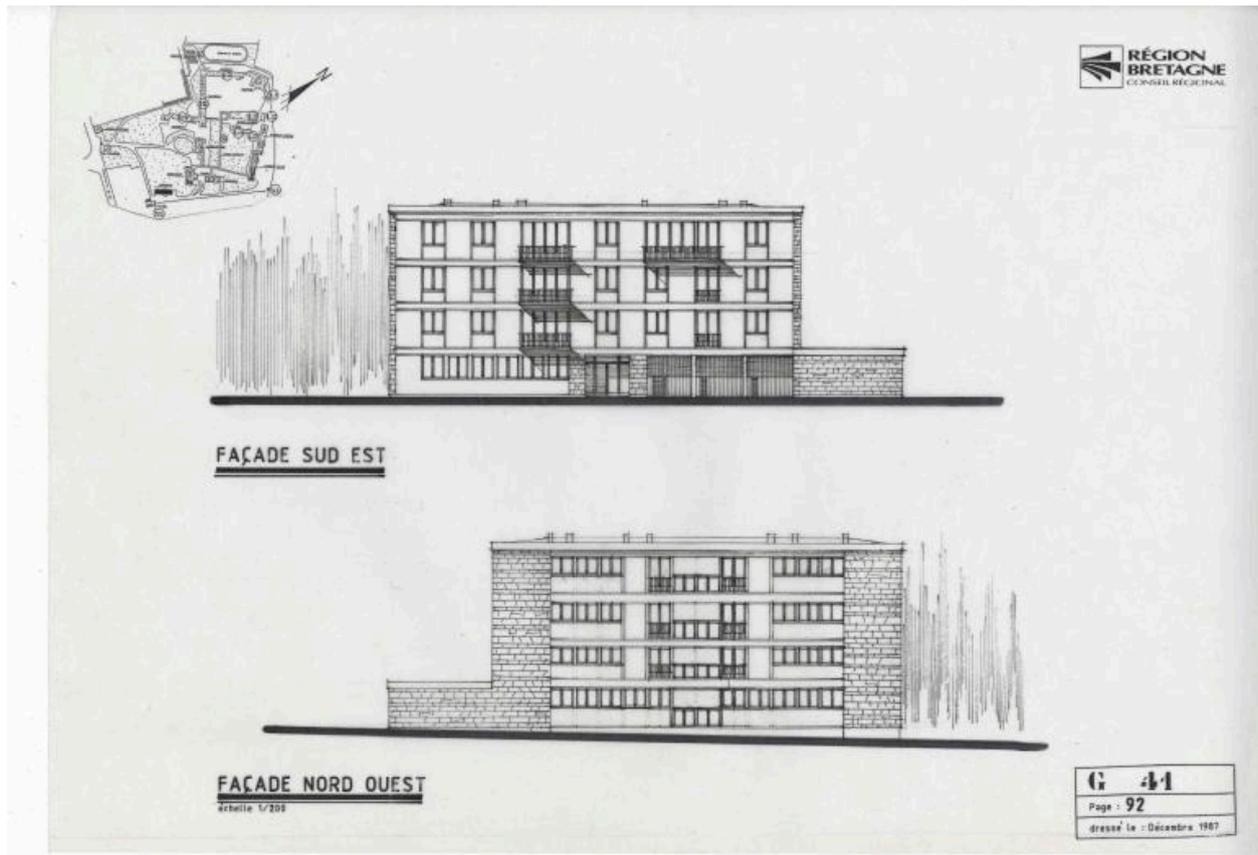
- **Lycée Jacques Cartier. État actuel. Décembre 1987.**
Archives de la direction de l'immobilier et de la logistique du Conseil régional de Bretagne : non coté. *Lycée Jacques Cartier. État actuel.* Jacques Salmon, décembre 1987.

IVR53_20193505728A3

Auteur de l'illustration : Antoine Salmon

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élévations des façades du bâtiment G, logements.

Référence du document reproduit :

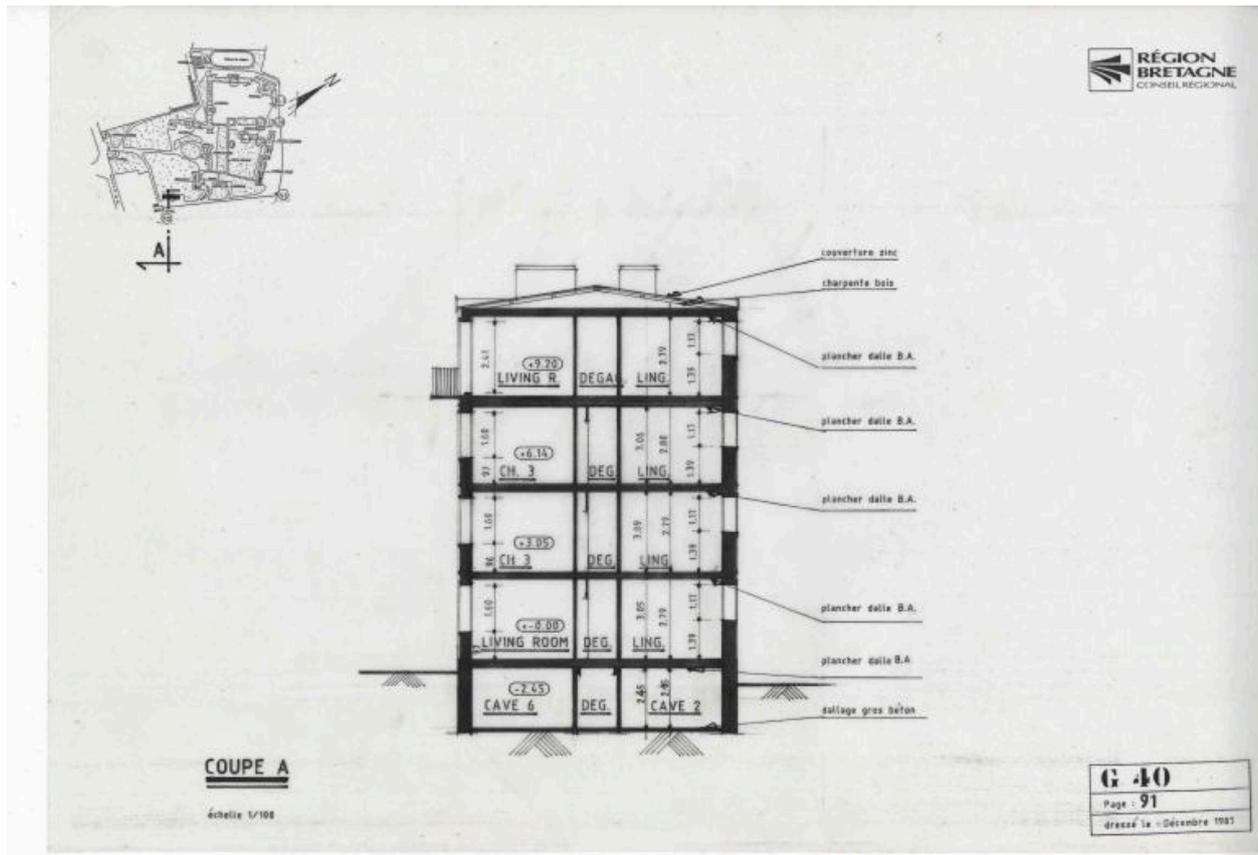
- **Lycée Jacques Cartier. État actuel. Décembre 1987.**
Archives de la direction de l'immobilier et de la logistique du Conseil régional de Bretagne : non coté. *Lycée Jacques Cartier. État actuel.* Jacques Salmon, décembre 1987.

IVR53_20193505731A3

Auteur de l'illustration : Antoine Salmon

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe sur le bâtiment G, logements.

Référence du document reproduit :

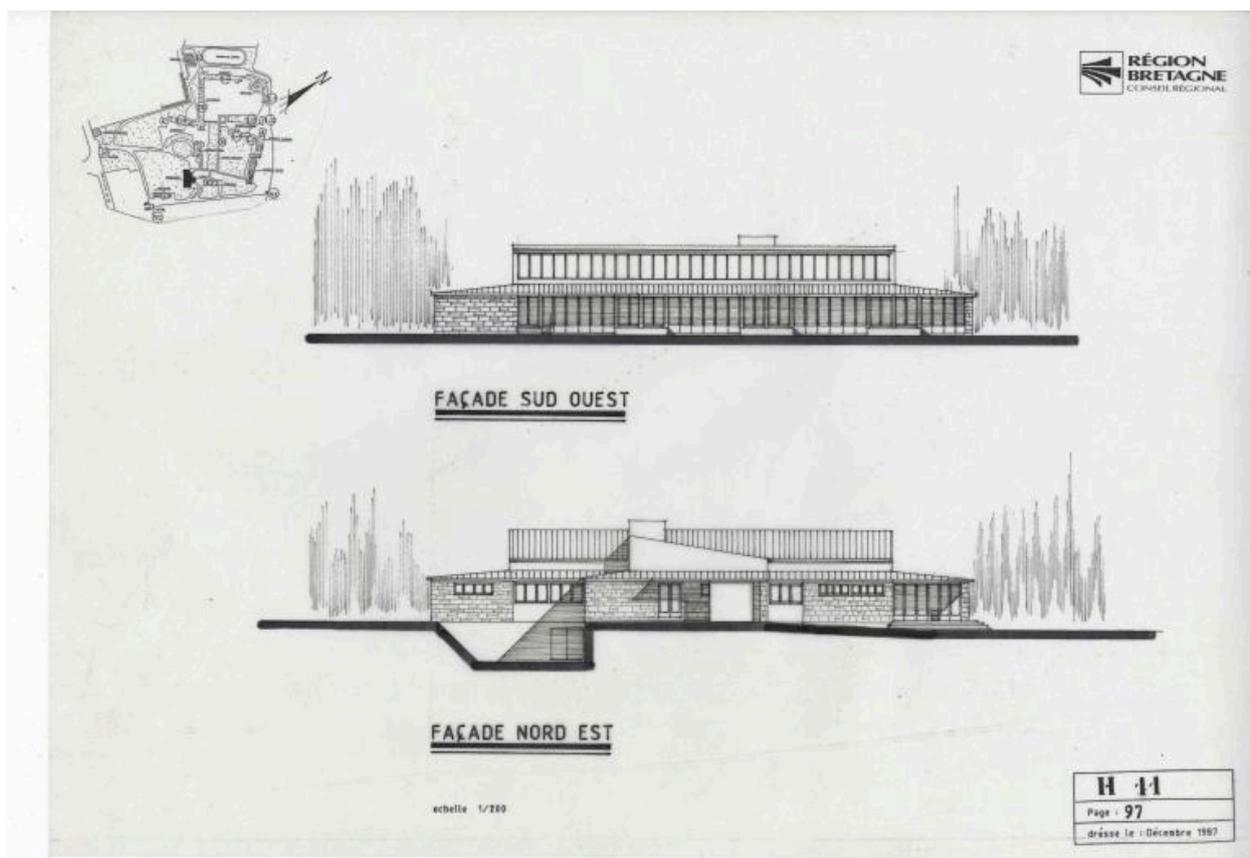
- **Lycée Jacques Cartier. État actuel. Décembre 1987.**
Archives de la direction de l'immobilier et de la logistique du Conseil régional de Bretagne : non coté. *Lycée Jacques Cartier. État actuel.* Jacques Salmon, décembre 1987.

IVR53_20193505730A3

Auteur de l'illustration : Antoine Salmon

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élévations des façades du bâtiment H, service de restauration.

Référence du document reproduit :

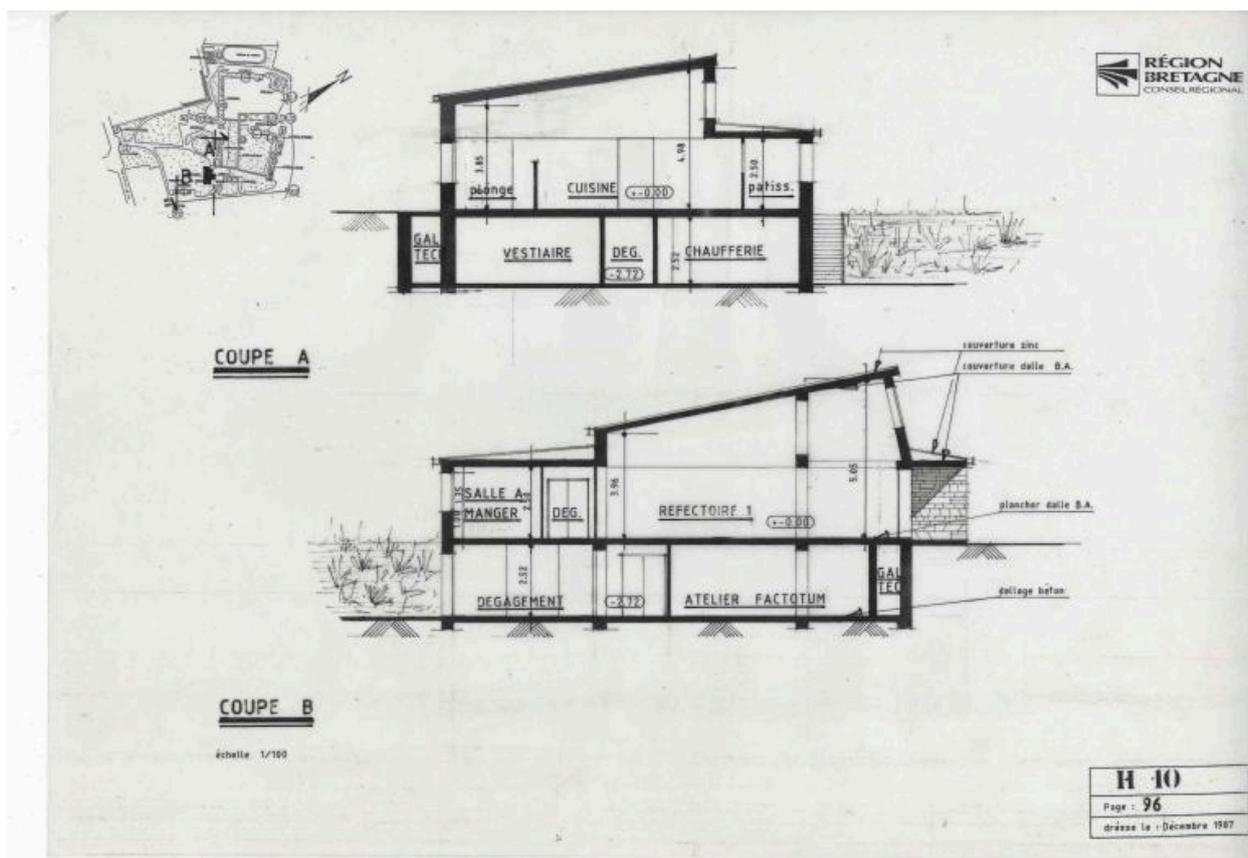
- **Lycée Jacques Cartier. État actuel. Décembre 1987.**
Archives de la direction de l'immobilier et de la logistique du Conseil régional de Bretagne : non coté. *Lycée Jacques Cartier. État actuel.* Jacques Salmon, décembre 1987.

IVR53_20193505733A3

Auteur de l'illustration : Antoine Salmon

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe sur le bâtiment H, service de restauration.

Référence du document reproduit :

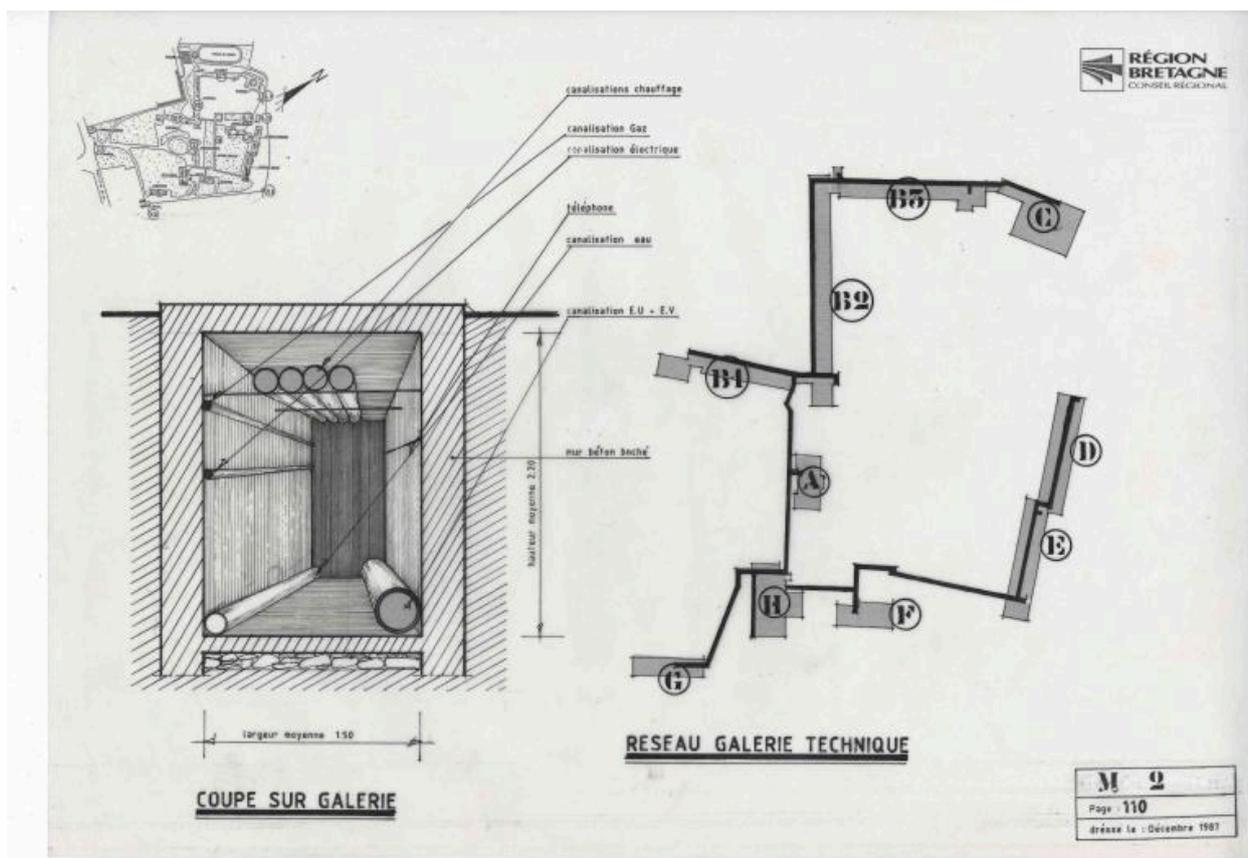
- **Lycée Jacques Cartier. État actuel. Décembre 1987.**
Archives de la direction de l'immobilier et de la logistique du Conseil régional de Bretagne : non coté. *Lycée Jacques Cartier. État actuel.* Jacques Salmon, décembre 1987.

IVR53_20193505732A3

Auteur de l'illustration : Antoine Salmon

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Réseau de galeries techniques et coupe sur galerie.

Référence du document reproduit :

- **Lycée Jacques Cartier. État actuel. Décembre 1987.**
Archives de la direction de l'immobilier et de la logistique du Conseil régional de Bretagne : non coté. *Lycée Jacques Cartier. État actuel.* Jacques Salmon, décembre 1987.

IVR53_20193505734A3

Auteur de l'illustration : Antoine Salmon

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la façade ouest de la "malouinière" de la Balue, actuellement administration et logement de direction. Carte postale "HLM".

Référence du document reproduit :

- **Les gentilhommières malouines. St-Servan - La Ballue.**
Archives municipales de Saint-Malo : 2Fi5-34. *Les gentilhommières malouines. St-Servan - La Ballue.* Carte postale, H Le Maillot éditeur, sd.
Archives municipales de Saint-Malo : 2Fi5-34

IVR53_20193505719X

(c) Ville de Saint-Malo

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade ouest de la "malouinière" de la Balue, actuellement administration et logement de direction. A gauche, l'extrémité sud de l'externat B2.

Référence du document reproduit :

- **Photographie noir et blanc**
Archives municipales de Saint-Malo : 2Fi6-188-1. *Photographie noir et blanc*. Studio Jacques, Saint-Servan, sd (ca. 1965).
Archives municipales de Saint-Malo : 2Fi6-188-1

IVR53_20193505720X

(c) Ville de Saint-Malo

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue partielle de la façade ouest de la "malouinière" de la Balue, actuellement administration et logement de direction, et de quelques uns des arbres du parc.

Référence du document reproduit :

- **Photographie noir et blanc**

Archives municipales de Saint-Malo : 2Fi6-188-2. *Photographie noir et blanc*. Studio Jacques, Saint-Servan, sd (ca. 1965).

Archives municipales de Saint-Malo : 2Fi6-188-2

IVR53_20193505721X

(c) Ville de Saint-Malo

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue partielle de la façade sud du bâtiment d'externat B1, de la façade ouest de la "malouinière" et du parc.

Référence du document reproduit :

- **Photographie noir et blanc**
Archives municipales de Saint-Malo : 2Fi6-188-3. *Photographie noir et blanc*. Studio Jacques, Saint-Servan, sd (ca. 1965).
Archives municipales de Saint-Malo : 2Fi6-188-3

IVR53_20193505722X

(c) Ville de Saint-Malo

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique prise depuis le sud. Le lycée, situé en ville, dans un tissu à dominante d'habitations (maisons individuelles et immeubles R+3), est implanté dans un parc boisé.

IVR53_20193505669NUCA

Auteur de l'illustration : Panoramic Bretagne

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne prise du sud-est, au cours de la construction du bâtiment scientifique (2010). A l'arrière plan, la baie de Saint-Malo.

IVR53_20193505717NUCA

Auteur de l'illustration : Panoramic Bretagne

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble : façade sud de l'externat B1 (Louis Arretche, architecte) et façade ouest de la Malouinière de la Balue.

IVR53_20193501484NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La malouinière de la Balue (administration et logement du proviseur), façade est.

IVR53_20193505718NUCA

Auteur de l'illustration : Panoramic Bretagne

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



"Malouinière" de la Balue (administration, logement de direction), façade ouest.

IVR53_20193505709NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Serre mitoyenne, au sud de la malouinière, implantée à l'emplacement de l'ancienne orangerie de la "malouinière".
Noter la structure en béton.

IVR53_20193501463NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Serre mitoyenne, au sud de la malouinière : détail. Noter la structure en béton.

IVR53_20193501462NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble : le parc, une galerie de circulation, l'internat.

IVR53_20193501476NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble prise depuis l'est. Pôle sciences, CDI, externat B3.

IVR53_20193501472NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Externat B1 et B2 et galerie de liaison, vue d'ensemble prise du sud-ouest.

IVR53_20193505710NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Externat (B2), façade ouest. Louis Arretche, architecte.

IVR53_20193505693NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



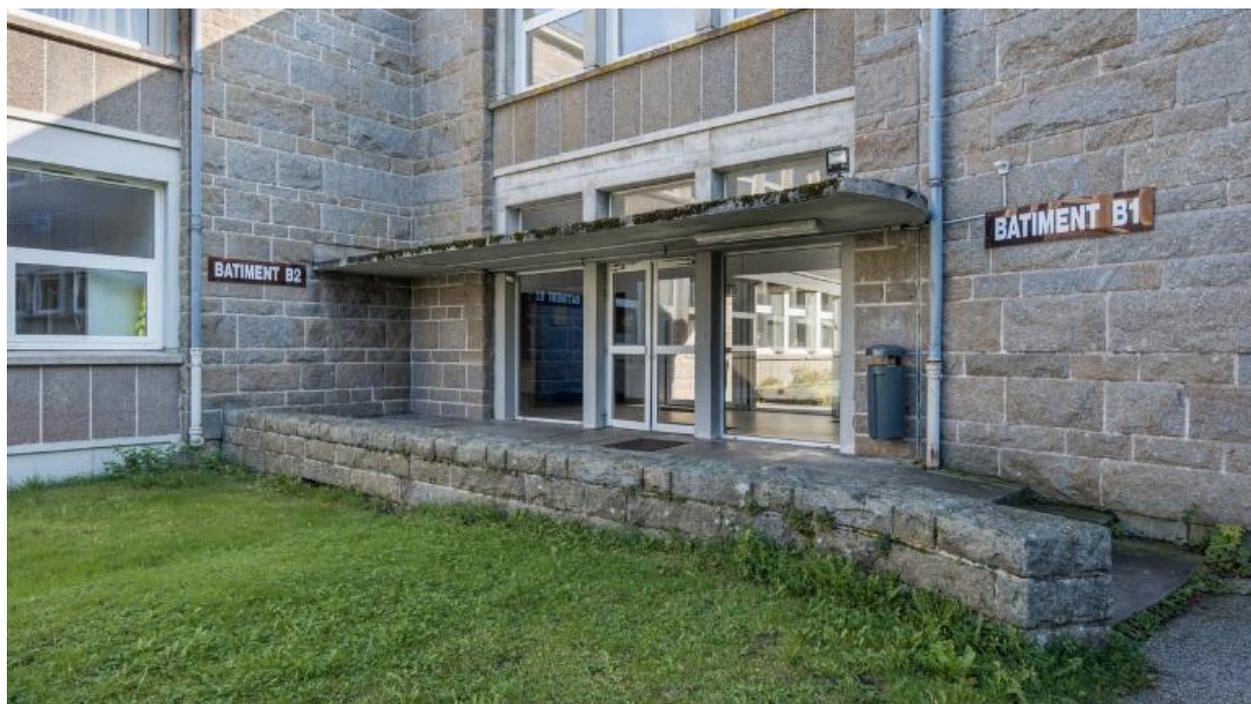
Détail sur l'entrée de la galerie de liaison entre les bâtiments B1 et B2 (externats), côté sud. Louis Arretche, architecte.
Sur le mur pignon, bas-relief d'Antoniucci Volti.

IVR53_20193501447NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entrée de l'externat B1.

IVR53_20193501481NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Jonction à angle droit des externats B2 et B3. Louis Arretche, architecte.

IVR53_20193501475NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La cheminée monumentale, bâtiment B2 (externat). Louis Arretche, architecte. Bas-relief d'Antoniucci Volti. A l'arrière plan, le CDI construit postérieurement.

IVR53_20193501450NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Externat B3 : façade sud et entrée. Noter les claustras en béton. Louis Arretche, architecte.

IVR53_20193501467NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B3, externat : entrée située à l'est (vue prise du sud). Louis Arretche, architecte.

IVR53_20193505699NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Salle des fêtes, située à l'extrémité ouest du bâtiment B1 (externat), façade sud. Louis Arretche, architecte.

IVR53_20193505690NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade ouest de la salle des fêtes, positionnée à l'extrémité de l'externat B1. Noter les claustras en béton. Louis Arretche, architecte.

IVR53_20193501482NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment E (internat filles et externat), vue de l'angle sud-ouest, galerie de circulation et parc.

IVR53_20193505671NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pignon nord et façade ouest de l'internat. Noter l'animation de l'ensemble : juxtaposition de deux barres mitoyennes décalées, traitement varié de la trame, variation de hauteur... Louis Arretche, architecte.

IVR53_20193501456NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Jonction des deux barres mitoyenne décalées de l'internat (D et E). Noter notamment le décalage d'un demi-niveau.
Louis Arretche, architecte.

IVR53_20193501457NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sud de la restauration scolaire. Louis Arretche, architecte, restructuration Jean-Marie Van Haecke et atelier Perrin-Martin, architecte, 2005.

IVR53_20193501459NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment de la restauration (H), vue prise du sud-ouest. Louis Arretche, architecte.

IVR53_20193505713NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sud du gymnase. Noter le dessin de la verrière et l'alternance de verticales et d'horizontales. Louis Arretche, architecte.

IVR53_20193501469NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sud de la loge d'entrée, Louis Arretche, architecte.

IVR53_20193501485NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sud des logements. Louis Arretche, architecte.

IVR53_20193501460NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Garage à vélos désaffecté, Louis Arretche, architecte.

IVR53_20193505700NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les galeries et le petit jardin forment un écrin pour la sculpture en ronde-bosse, en pierre d'Euville, d'Antoniucci Volti. Un bel exemple de dialogue entre l'art et l'architecture.

IVR53_20193501466NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie de circulation extérieure (Louis Arretche architecte).

IVR53_20193501433NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie de circulation dans le parc.

IVR53_20193501479NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galleries de circulation extérieures (Louis Arretche architecte).

IVR53_20193501435NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie de circulation extérieure (Louis Arretche architecte).

IVR53_20193501436NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Croisement de galeries de circulation extérieures. A l'arrière plan, l'une des entrées du bâtiment B2.

IVR53_20193501451NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Portail réalisé par le ferronnier d'art Raymond Subes (1% artistique).

IVR53_20193501486NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



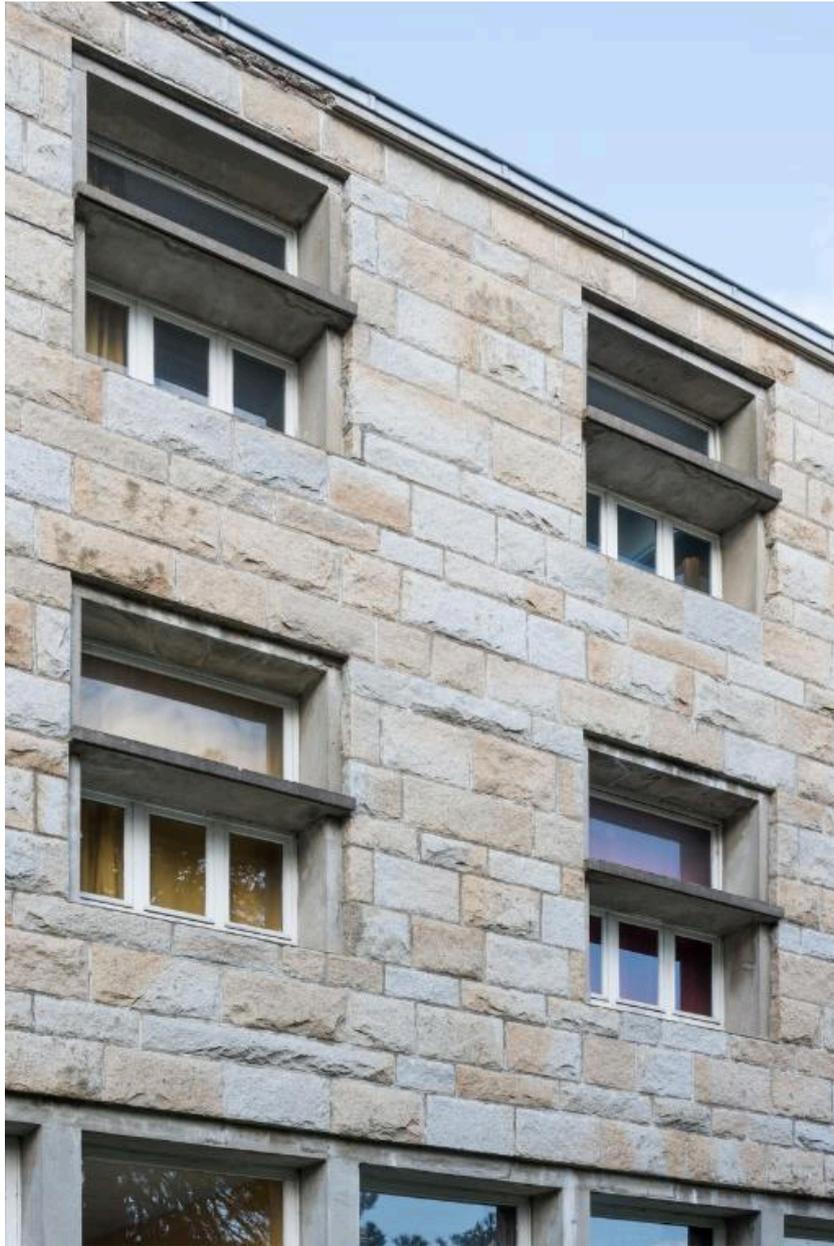
Portail réalisé par le ferronnier d'art Raymond Subes (1% artistique).

IVR53_20193501487NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail sur une façade : noter les baies à impostes. Louis Arretche, architecte.

IVR53_20193501478NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bandeau de 5 fenêtres. Louis Arretche, architecte.

IVR53_20193501477NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



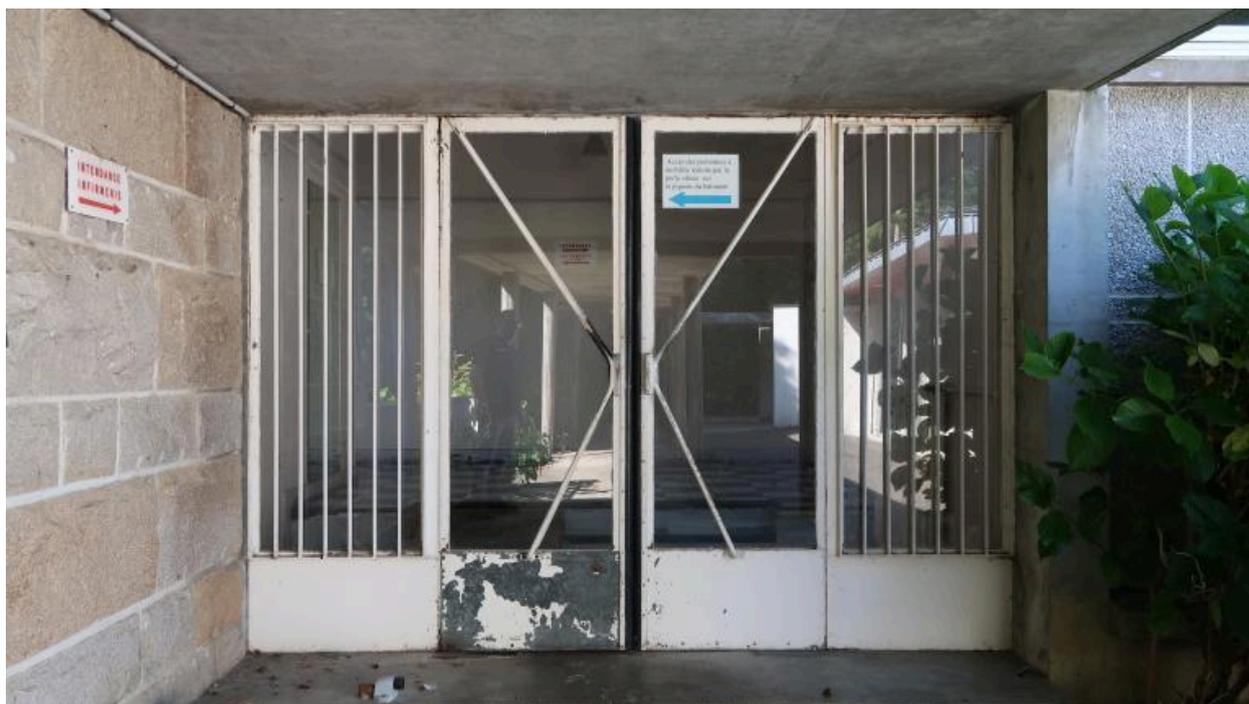
Détail sur un bandeau de fenêtres. Louis Arretche, architecte.

IVR53_20193501458NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Menuiseries extérieures d'origine : une porte d'accès.

IVR53_20193505670NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



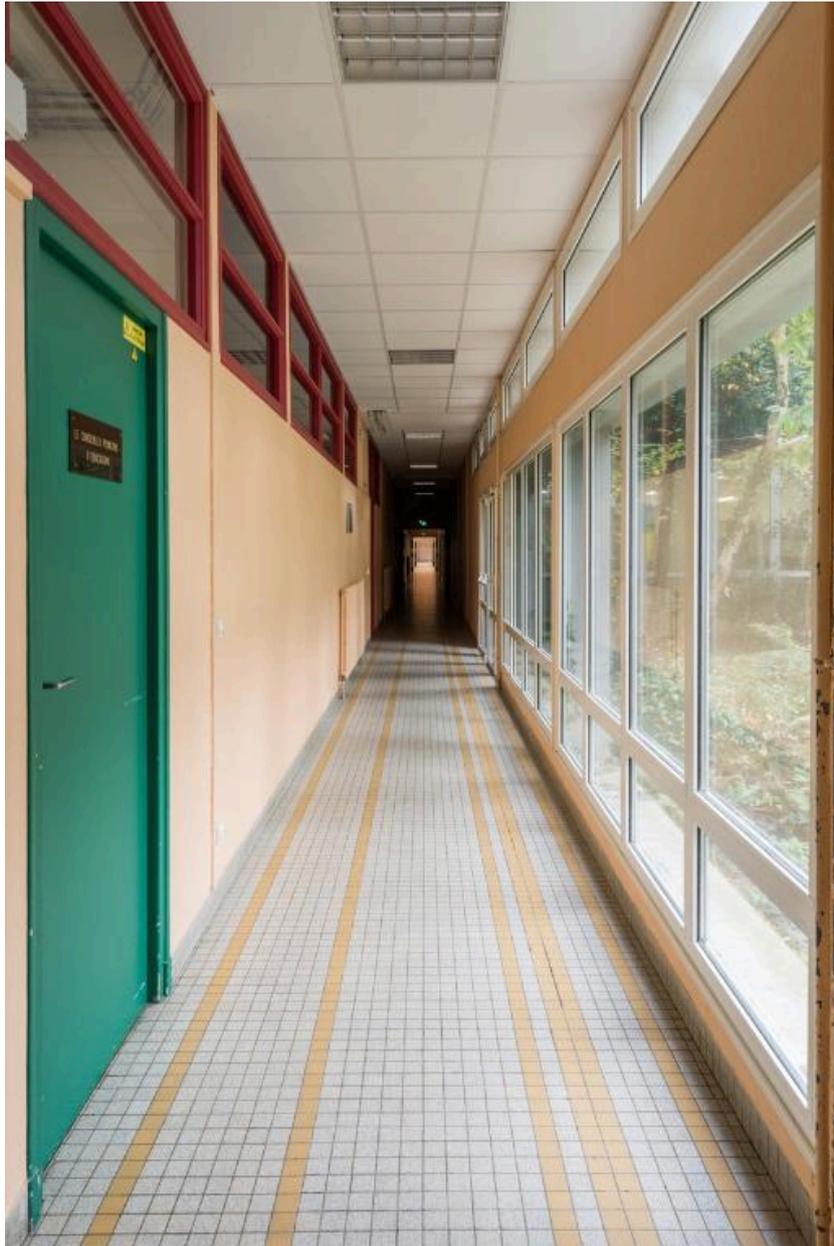
Porte d'entrée. Menuiserie métallique d'origine. Louis Arretche, architecte.

IVR53_20193501468NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Couloir de distribution latéral. Noter les impostes qui permettent un double éclairage naturel des salles. Louis Arretche architecte.

IVR53_20193501441NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Un couloir d'internat parqueté. Les internats sont desservis par des couloirs centraux.

IVR53_20193505679NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



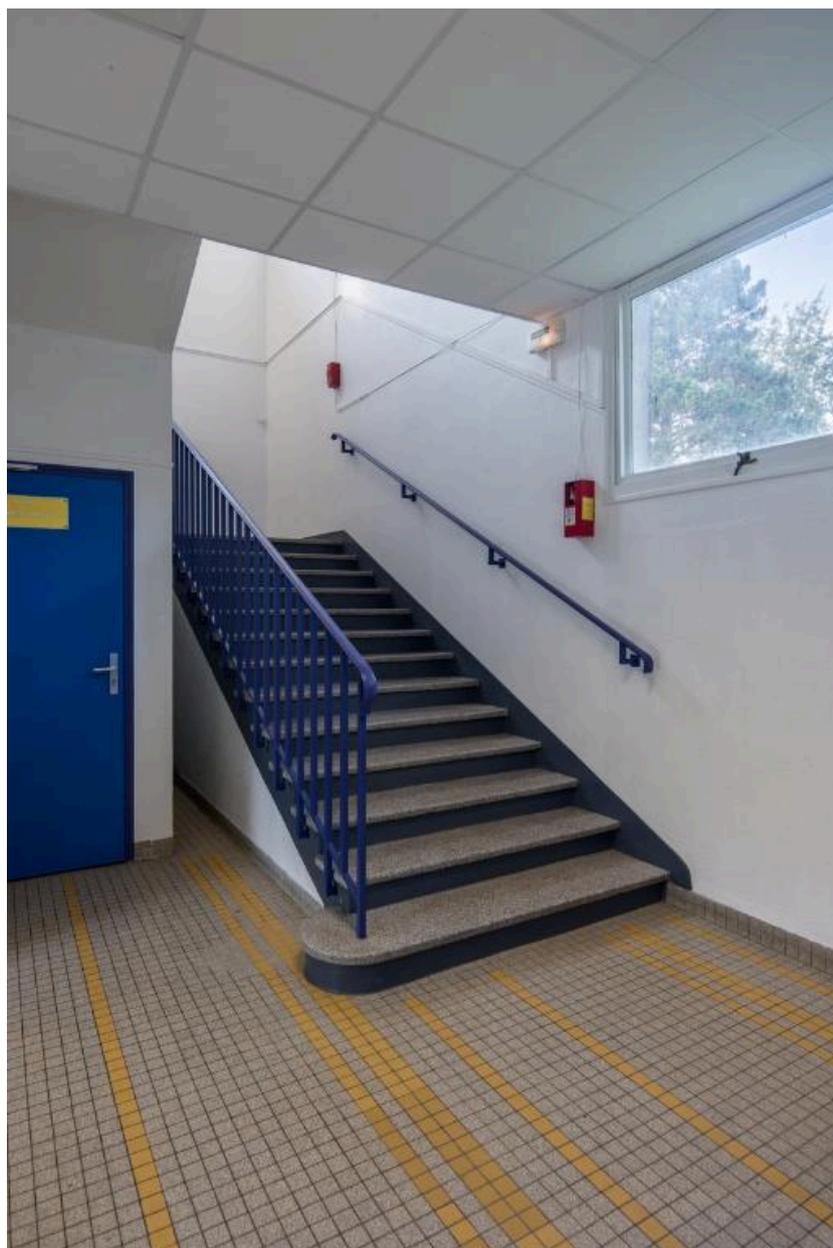
Couloir et entrée d'une salle.

IVR53_20193501432NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cage d'escalier. Louis Arretche, architecte.

IVR53_20193501480NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cage d'escalier dans l'internat à la jonction entre les deux parties. Noter le décalage d'un demi-niveau. Louis Arretche architecte.

IVR53_20193501443NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mobilier dans le parc. A droite, façade sud du bâtiment O.

IVR53_20193505683NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Lavabos de la salle de dessin.

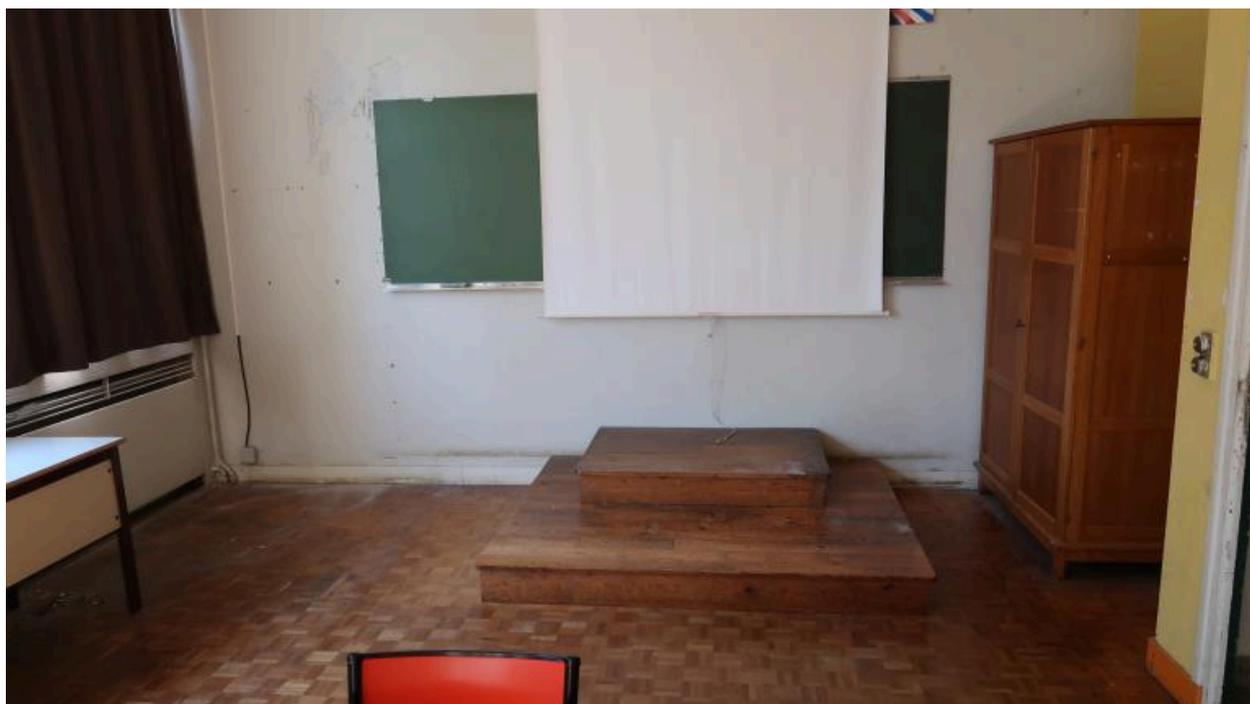
IVR53_20193505677NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Intérieur d'une salle de classe dans un bâtiment d'internat : parquet et estrade.

IVR53_20193505678NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chambre d'internat réhabilitée.

IVR53_20193505680NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie technique souterraine.

IVR53_20193505676NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade est du centre d'information et de documentation.

IVR53_20193501470NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade est du centre d'information et de documentation : détail.

IVR53_20193501473NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble prise du nord : cour, pôle sciences et CDI.

IVR53_20193501474NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure du centre de documentation et d'information.

IVR53_20193505695NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sud du pôle sciences (B6). Michel Grignou, architecte, 2010.

IVR53_20193501455NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade nord du pôle sciences (B6). Michel Grignou, architecte, 2010.

IVR53_20193501471NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pignon ouest du pôle sciences (B6). Michel Grignou, architecte, 2010.

IVR53_20193501454NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



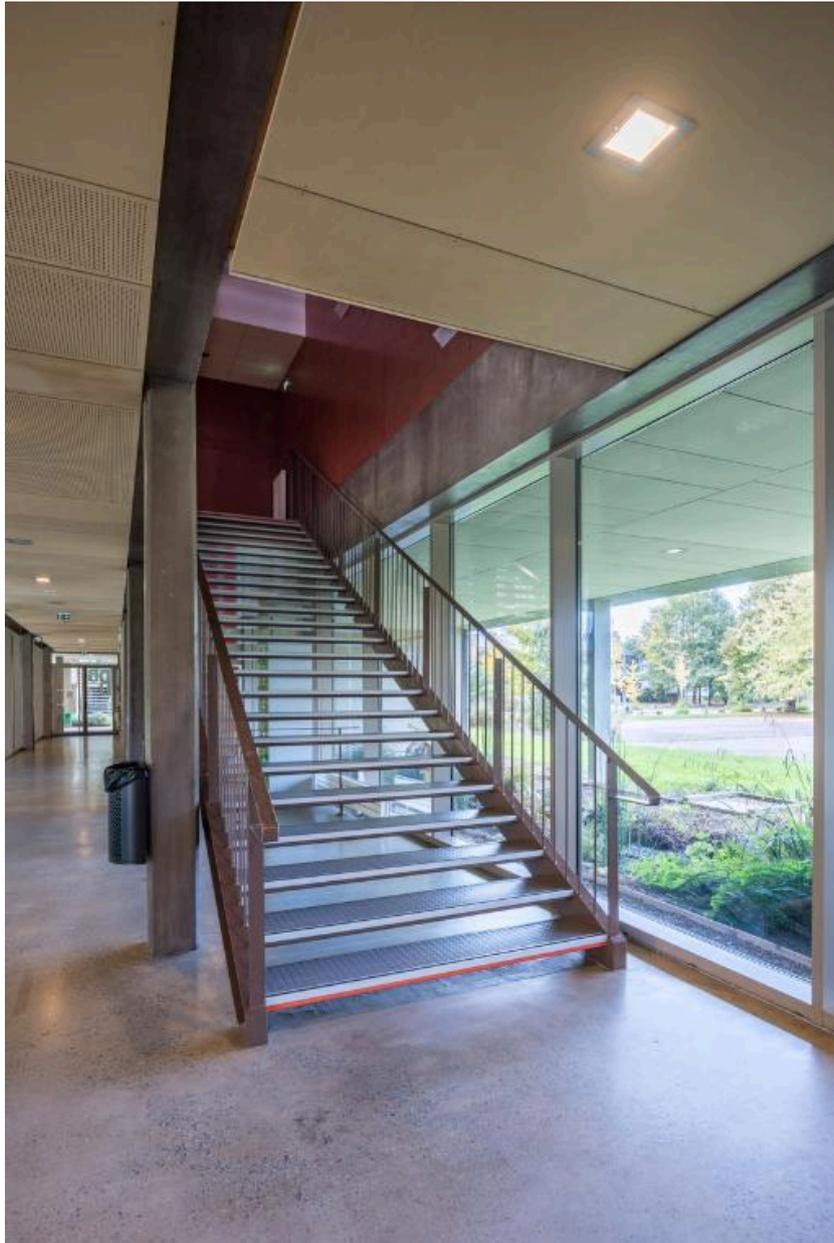
Hall du pôle sciences (B6). Michel Grignou, architecte, 2010

IVR53_20193501453NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



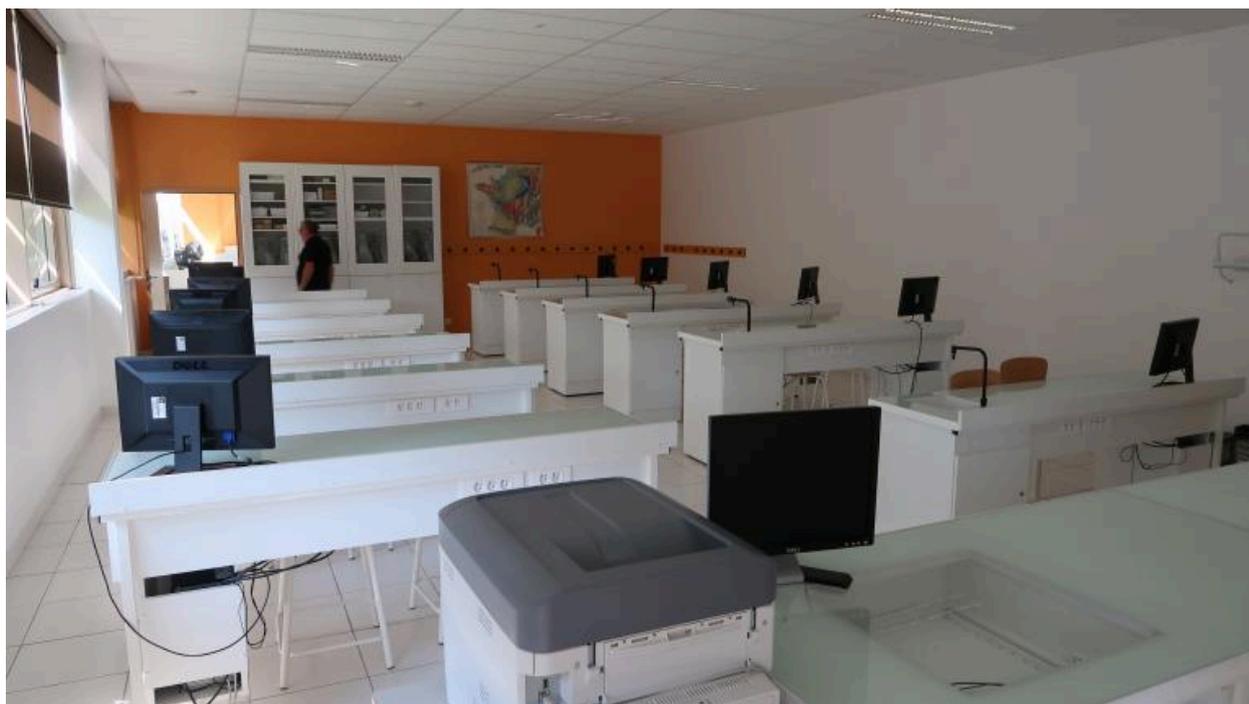
Hall et escalier dans le pôle sciences (B6). Michel Grignou, architecte, 2010

IVR53_20193501452NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Salle de sciences du bâtiment O construit en 2010.

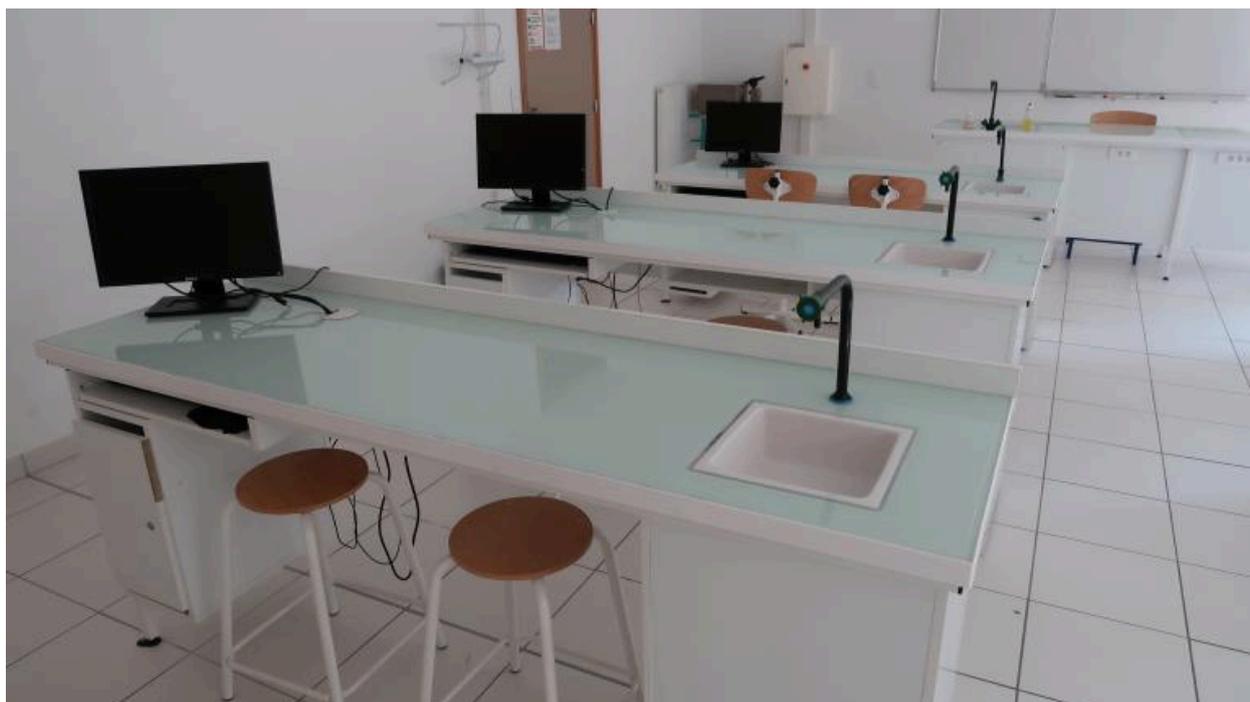
IVR53_20193505706NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mobilier d'une salle de sciences du bâtiment O construit en 2010.

IVR53_20193505707NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Un laboratoire du pôle sciences (bâtiment O) construit en 2010.

IVR53_20193505705NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élément des collections de sciences naturelles, papillons *Chrysidia rhipheus* de Madagascar.

IVR53_20193505708NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Collège Charcot, ancien lycée de Saint-Servan, jusqu'au départ des classes de second cycle pour le lycée Jacques Cartier, en 1968. Jules Morvan architecte, 1886.

IVR53_20193505716NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Statue en ronde-bosse en pierre d'Euville d'Antoniucci Volti.

IVR53_20193501464NUCA

Auteur de l'illustration : Delia Gaulin-Crespel

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation